Vol 15 # 15 • Du 13 au 19 Octobre 2021

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

A QUOI RIMENT CES VISITES ?



Voir page 3

Rencontre du Premier ministre Ariel Henry avec la sous-secrétaire d'État à la Sécurité civile, à la Démocratie et aux Droits humains américains, Uzra Zeya

POURQUOI KENNETH MERTEN ?



Voir page 3

L'ambassadeur Kenneth Merten a été nommé par le Département d'Etat américain pour exercer les fonctions de Chargé d'Affaires en Haïti











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Halte à ce scandale permanent de domination !

Par Berthony Dupont

Le panorama politique haïtien est dominé par cette étrange et intense lutte de compétition d'accords politiques entre certains partis pour prendre le contrôle de l'appareil de l'Etat sans doute pour continuer à partager comme bon leur semble le gâteau du pouvoir.

Il n'est, certes, pas très facile de porter un jugement sur les raisons, la portée et les conséquences éventuelles de l'état de guerre qui fait rage entre ces différents secteurs, particulièrement, celui de l'accord du 30 août pour une solution haïtienne de la crise et l'autre pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire.

Mais loin de convaincre, le Premier ministre a.i, Ariel Henry, veut dominer au mépris de tout, puisque selon lui, son accord « *est une initiative entièrement haïtienne, conçue pour Haïti* »

Cependant, le conflit existant entre les deux protagonistes d'accords n'est que le reflet d'une plus grande divergence ou lutte d'influence existant dans le camp même des puissances capitalistes notamment entre les émissaires de Joe Biden (Daniel Foote, Brian A. Nichols) et les ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union européenne, du Représentant spécial de l'Organisation des États Américains et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies accrédités en Haïti formant le Core Group.

On ne dispose d'aucun précédent pour ce genre de manœuvre diplomatique, quand les diplomates n'ont pas caché leur position ou leur sensibilité à tel ou tel accord et d'autres allant même à imposer un gouvernement intérimaire. Leurs divergences renferment des enseignements quasiment humiliants, méprisables qui ne sont pas de simples contentieux empêchant souvent aux autochtones de construire leurs propres destinées, seules garanties de leur unité et de leur développement.

Ce n'est guère qu'un simple malentendu. Mais un scandale grave quand Brian A. Nichols a estimé que l'accord du 30 août 2021, de la Commission de recherche d'une solution haïtienne à la crise, est « *un document très fort et solide* ». Tout récemment, lors de la présentation de Daniel Foote devant le Congrès américain, ce dernier a justement condamné sans ambigüité l'accord de la Primature «*L'administration politique à Washington avait eu tort de soutenir Ariel Henry. Le Premier ministre appartient à un parti, responsable des problèmes d'Haïti. Le Parti haïtien tèt kale (Phtk) ne devrait pas faire partie de la solution* »

Est-ce que les diplomates des deux camps sont en train de chercher à faire taire une voix au profit de l'autre ? Cette attitude n'est pas seulement dictée par l'arrogance de la tutelle, mais elle correspond à une tentative de diviser pour régner, propre aux puissances impérialistes capables de tout et disposant de moyens considérables.

Les diplomates occidentaux se présentent comme les détenteurs du droit de décider de l'avenir d'un peuple et le défenseur même des droits de ce peuple. Ce qu'ils oublient, même un père pour se faire aimer par ses enfants doit les aider de façon désintéressée, dans le respect de la personne et de la dignité humaine. Il doit les convaincre, les exhorter, les encourager, les redresser et non les mépriser, les exploiter, les dominer arbitrairement et les rejeter.

En fait, ce que la classe politique veut vendre à l'opinion nationale n'est pas de mise puisqu'elle fait simplement partie du décor. Elle n'a jamais, en aucun cas, été un acteur ; mais bien un spectateur. Car elle n'a pas le pouvoir de décider elle-même la finalité de cette crise.

Par ces accords-désaccords, la classe dirigeante haïtienne a laissé tomber publiquement le masque et on voit bien son caractère bourgeois, capitaliste, réactionnaire, antipatriotique, chien de garde de l'impérialisme et de ses petits valets dans chaque camp.

Malgré les coups bas, les manœuvres, et autres mesquineries tous azimuts d'un système d'exploitation qu'est le capitalisme, aucun des accords n'a pris le risque de mécontenter leurs patrons, voire leur dire : Halte là ! Nous voulons décider par nous-mêmes et pour nous-mêmes !

Voilà pourquoi aucun des accords n'a une portée anti-impérialiste pour dénoncer la domination plus que centenaire sous les griffes de l'impérialisme américain qui nous a réduits en paillasson. Aucun des accords n'a pris la voie de la défense conséquente du peuple opprimé, misérable au niveau de vie de plus en plus bas, victime d'une exploitation éhontée, raciste conséquence de la domination impérialiste.

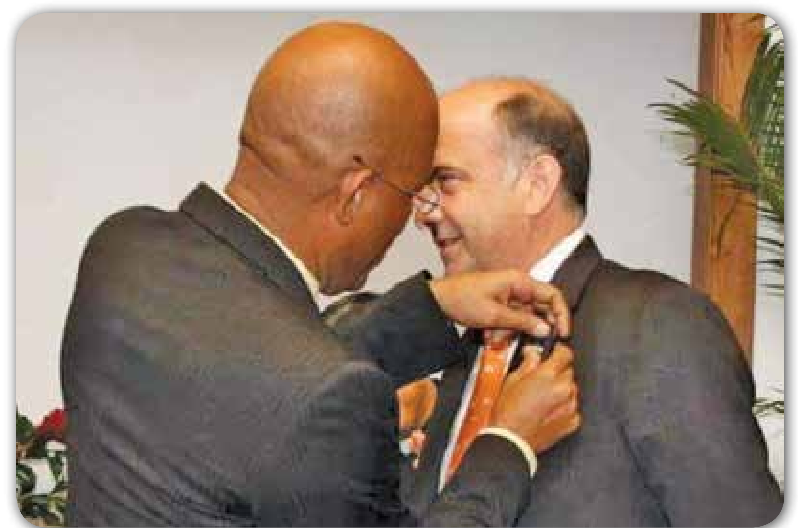
Ils ne font que revendiquer une solution susceptible de satisfaire leurs alliés historiques à Washington non pas les masses haïtiennes vivant dans des conditions précaires. Cette solution soi-disant haïtienne est de maintenir intact le rapport de domination, de façon à combattre toute campagne progressiste pour la transformation sociale de la société.

Il est temps de mettre fin à ce scandale permanent de domination. C'est un véritable suicide moral et intellectuel qui empoisonne chaque jour la vie du peuple haïtien en général. Le temps est désormais venu non pour redonner de faux espoir au peuple, mais de lui faire prendre confiance dans les difficultés. Des difficultés, il y en aura de nombreuses. C'est au peuple de se débrouiller avec toutes les conséquences que cela entraine.

Etre libre et souverain, c'est d'avoir le droit de faire ce qu'on veut et ne pas être obligé de faire ce qu'on ne veut pas.

Pourquoi Kenneth Merten ?

De gauche à droite : le président assassiné Jovenel Moise, Kenneth Merten et l'ambassadeur américain sortant Michel J. Sison



Michel Martelly décorant l'ambassadeur américain d'alors Kenneth Merten

Par Isabelle L. Papillon

L'ambassadrice des États-Unis en Haïti, Michel J. Sison, va laisser le pays pour retourner à Washington. Pour le succéder en tant que chargé d'affaires, en attendant la nomination par Joe Biden d'un nouvel ambassadeur, le département d'Etat américain par le truchement du secrétaire d'Etat Anthony Blinken n'a trouvé personne d'autres pour continuer le boulot. Il a jeté son dévolu sur un ancien de la canaille politicienne américaine en la personne de Kenneth Merten.

L'annonce a été faite le 12 octobre 2021 par un tweet du secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken, sur sa page Facebook en ces termes «Je suis fier d'annoncer le retour de l'ambassadeur Kenneth Merten en Haïti pour exercer les fonctions de Chargé d'Affaires. Les États-Unis sont un partenaire indéfectible d'Haïti et nous restons déterminés à soutenir le peuple haïtien »

Rappelons que ce dernier a été Ambassadeur des Etats-Unis en Haïti de 2009 à 2012. C'est au cours de son service que le dépravé du PHTK Michel Martelly a été imposé en tant que président d'Haïti par l'administration démocrate Barack Obama/ Joe Biden. Il a également exercé la fonction de Coordonnateur Spécial et de Sous-secrétaire Adjoint pour Haïti au Bureau des Affaires de l'Hémisphère Occidental depuis le 17 août 2015.

Kenneth Merten n'est pas du hasard, il revient à l'ambassade américaine en Haïti parce que Washington veut sans doute quelqu'un d'expérience pouvant éviter toute dérapage et balayer toute problématique de remettre en question l'ordre des choses.

Washington ne veut prendre aucun risque puisque la politique américaine à l'égard d'Haïti est en pleine mutation, au milieu des crises chroniques de la nation ravagée par la misère, la pression politique intérieure croissante et la volonté de changement animé par les masses défavorisées.

La Maison Blanche et le Département d'État sont confrontés à une tâche ardue en Haïti. Pour cela, ils soutiennent une figure de l'establishment, le Premier ministre par intérim Ariel Henry tout en montrant leur penchant pour la société civile et leurs accords.

L'administration démocrate de Biden/Harris n'a pas montré la ferme volonté de s'éloigner complètement du PHTK ou d'Ariel Henry. Le rôle de Merten serait de calmer les tensions, mettre des points sur les « i », corriger certains faux pas surtout après les déclarations de Daniel Foote de sorte que tout ira bien non seulement pour le gouvernement de transition mais celui à leur solde qui sortira des élections prévues en 2022.

A qui profite une telle nomination ? Certainement pas au pays ni aux masses laborieuses. L'allié de longue date de Michel Martelly et du PHTK ne sera pas le bienvenu pour certains secteurs de la classe politique. Il a été justement nommé non pas pour défendre les intérêts haïtiens mais pour consolider ceux du chef de file des pays impérialistes : les Etats-Unis d'Amérique et de leurs valets locaux.

A quoi riment ces visites ?



Quelle triste image, cette rencontre de Zéa avec le ministre de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP), Liszt Quitel



Uzra Zeya s'entretient avec le chef de la police nationale Léon Charles

Par Marie Laurette Numa

La sous-secrétaire d'État à la Sécurité civile, à la Démocratie et aux Droits humains, Uzra Zeya est arrivée en Haïti, le mardi 12 octobre 2021 dans le cadre d'une mission pour renouveler l'engagement du gouvernement américain envers Haïti (envers la destruction d'Haïti devrait-elle dire.)

En réalité, quel est le vrai but de sa visite, se demandent plus d'un ? Est-elle venue renforcer les idées de la précédente délégation présidée par le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires des Amériques Brian A. Nichols et de l'assistant spécial auprès du président Biden et directeur principal du Conseil national de Sécurité pour les Amériques Juan Sebastian Gonzales, sinon faire une volte de face?

De toute façon, le Premier ministre Ariel Henry l'a reçue, en sa résidence officielle. Les points discutés ont été sans doute, la question des immigrants expulsés récemment au Texas, l'accord de la Primature, les élections prévues pour l'année prochaine par Ariel qui a déjà entamé des travaux pour mettre en place ses pions au Conseil Electoral Provisoire (CEP). Mme Zeya est sortie satisfaite de sa réunion avec le PM qu'elle a qualifiée de discussion « vitale »

La sous-secrétaire d'État à la Sécurité civile a également rencontré le ministre de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP), Liszt Quitel au sujet de l'enquête sur l'assassinat du président Jovenel Moïse et des massacres de Bel-Air, La Saline et Grand Ravine.

Elle a eu le temps de s'entretenir avec le chef de la police nationale Léon Charles, effectivement sur l'insécurité grandissante dans le pays. Elle a visité l'académie de la police haïtienne située sur la Route Frères, là elle a profité pour souligner que : « Les États-Unis se sont engagés à renforcer les capacités institutionnelles de la Police nationale haïtienne, y compris la formation de base, la défense des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité » Des mots et encore des mots !

Une personne qui ignore encore la mentalité de ces puissances tutrices peut penser que ces visites de promesses aboutiront à quelque chose de sérieux pour le bien-être du pays. Pourtant, c'est le contraire. Toutes ces visites ont un seul et unique dessein : se moquer de nous davantage et continuer sans arrêt le processus de notre effondrement.

Urgence: Allô Dr. Ariel, le patient se meurt par faute de soins médicaux



Vu l'état de santé du malade, ses proches se demandent doit-on continuer à laisser le docteur Ariel et ses jeunes médecins stagiaires au chevet du patient?

Par Prof. Esau Jean-Baptiste

Dans un centre hospitalier délabré sans électricité, sans matériels de travail, de médicaments et de personnels de service, est couché au sol, puisqu'il n y a pas de lit disponible, malheureusement un malade ou chaque jour qui passe son état de santé se détériore. Entre-temps, des parents et amis qui sont des croyants, ils prient pour un miracle. Pendant que d'autres, dans leurs croyances mystiques, ils font des sorties pour demander aux houngans dans la zone de faire quelques choses. Vu l'état de santé du malade, ses proches se demandent doit-on continuer à laisser le docteur Ariel et ses jeunes médecins stagiaires au chevet du patient? N'est-il pas le moment de le transférer ailleurs pour des soins plus intenses? se demande un fils du malade. Pendant qu'une fillette, avec les larmes aux yeux, très inquiète se demande: y a t il une chance de survivre pour le patient du non de: Haïti Thomas?

Oui et non, répond un membre de la famille qui est un expert dans le domaine de la santé. Il poursuit pour dire: cela dépendra des choix qu'on aura à faire dans les prochaines heures ou les jours à venir. Quoi? D'une voix perplexe, se demande un enfant du patient. Comme chaque jour qui passe, son état de santé se détériore et, pour un malade qui va mal à chaque seconde, ses parents et beaux-parents demandent aux médecins résidents que peut-on faire pour stabiliser son cas? Malheureusement, ces derniers qui ne comprennent même pas que le cas les dépassent, sans avoir honte, ils font semblant de ne pas entendre les préoccupations des parents du patient.

Puisque les parents et amis du malade que ce soient en Haïti ou à l'étranger, ils sont nombreux, donc, affolés, désespérés, massés devant l'entrée de l'hôpital, ils demandent pour voir les responsables. Ti Léon, chef de sécurité de la boite, qui en réalité, ne sécurise et protège rien, avec arrogance il répond: Dr. Ariel est disponible seulement pour recevoir ses amis de l'étranger. Déguerpir. Furieux: deux jeunes qui sont des étudiants de l'université d'État d'Haïti, ils répondent au chef Ti Léon : *Ou gen foli chef. Pou ki sa w pa demisyone.*

Entre-temps, le cas du patient continue à se détériorer. Après plusieurs mois passé à l'hôpital dont Dr. Ariel est en charge, le diagnostic du malade est passé de mal en pire. Comme les médicaments administrés au malade sont périmés, donc ils font plus de mal que du bien. Dans l'intervalle, comme la communauté internationale qui finance l'hôpital a des intérêts à ce que le malade soit mort, de sorte qu'il puisse payer leur arrogance de déclarer d'être un personnage indépendant, donc dans leur entêtement, elle veut garder à tout prix le Dr. Ariel et les médecins résidents au chevet du malade.

Pendant que le malade se meurt lentement, chaque jour, des parasites qui courent après les biens du souffrant, comme des insectes, vecteurs d'autres maladies contagieuses qui peuvent tuer plus rapidement le patient, tout en dérangeant le sommeil de ce dernier, ils continuent à faire beaucoup de bruit dans leurs micros autant que font leurs alliés dans des émissions à grandes écoutes de certains médias dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Quant aux parents et amis du malade, ils n'abandonnent pas. Comme leurs ancêtres du temps de la colonie qui ne reculaient jamais face aux barricades imposées par les colons, ils affirment ouvertement qu'ils veulent, transitoirement, faire d'autres expériences avec d'autres médecins qui peuvent pour le moment, au moins, stabiliser l'état de santé du malade. Pour ce faire, ils veulent transférer le patient dans un hôpital du nom de Salut public.

Aussi triste que parait malheureusement cet exemple de malade mourant dans un soi-disant hôpital sans infrastructure, sans lits, sans médicaments, avec des médecins sans expériences et, plus particulièrement des responsables insouciants à leur tête, c'est le cas d'Haïti qui, sous les yeux des autorités incompétentes du pays et de faux amis de l'international, se détériore.

Le diagnostic d'Haïti

Depuis bien des mois, Haïti vit une situation de tension généralisée qui fait peur. Quand ce n'est pas à Grand Ravine, Ti Bwa, Village de Dieu dans l'air métropolitain, c'est dans presque toutes les grandes villes du pays que les armes automatiques se sont fait entendre. N'en parlons pas de la tuerie organisée contre les pauvres gens de La Saline, de Cité Soleil, de Carrefour- Feuilles, de Delmas 6, Delmas 32/Christ-Roi et de Bel-Air. Partout, les bandits imposent leurs lois. Face à cette situation, on a l'impression que toutes les institutions sont impuissantes quant à ce qui se passe dans le pays.

En effet, le drame socio politique auquel Haïti fait face actuellement est indubitablement lié à la défaillance de ses dirigeants à répondre aux problèmes du pays. Face à ce constat, ils sont nombreux ceux qui se posent ces questions: Que faire? Que peut-on espérer? Autant de questions pour autant de réponses dans un pays ou rien n'est sûr, surtout dans le domaine de sécurité, particulièrement quand des dirigeants ont des relations étroites avec les chefs de gangs. Quand des élites dirigeantes donnent l'impression d'être impuissantes à des problèmes de la vie chère, de la dépréciation de la gourde, de corruption dans les institutions publiques, du problème des migrants haïtiens à l'étranger et surtout de l'insécurité avec des cas de kidnappings spectaculaires, donc il y a lieu de se poser des questions sur l'état de santé de la nation haïtienne.

«*En médecine, le diagnostic est la démarche par laquelle le médecin, généraliste ou spécialiste détermine l'affection dont souffre le patient, et qui permet de proposer un traitement. Le diagnostic se repose sur la recherche des causes (étiologie) et des effets (symptômes) de l'affection.*» Quand les résultats d'un test sont inquiétants, il n'est pas toujours facile pour le médecin traitant ou le corps médical de faire passer le message au patient. Ce qui explique que depuis l'antiquité, la question de comment transmettre à un patient ou à ses parents de mauvaises nouvelles sur son état de santé n'est pas toujours chose facile à l'équipe médicale. «*En médecine, le diagnostic et l'annonce d'une mauvaise nouvelle renvoient à des situations cliniques diverses, mais toujours difficiles pour le patient. Ainsi, malgré la mise en place d'un dispositif d'annonce, malgré toute la bonne volonté du médecin et en dépit des précautions dont il peut s'entourer et entourer son patient pour atténuer le choc, cette étape peut toujours mal se passer.* »

En matière médicale, une fois que le cas se révèle compliqué et dépasse de la compétence de la clinique ou de l'équipe, immédiatement le médecin traitant réfère le patient à d'autres experts, certaines fois à l'étranger, pour des soins médicaux beaucoup plus avancés. Question pour dire: on ne prend pas de chance avec un amateur ou un charlatan surtout quand le cas est compliqué.

Quand le patient est gravement malade, on faire appel à un expert, surtout quelqu'un avec des longues années d'expérience. Si c'est comme ça qu'on opère en matière de santé pourquoi dans le cas d'Haïti on ne fait jamais appel à de techniciens compétents, expérimentés qui connaissent le terrain pour traiter son mal, qui selon plus d'un, est incurable?

Plusieurs cas de figure peuvent, malheureusement, expliquer le comportement de ceux-là qui font choix des dirigeants d'Haïti. Soit que jusqu'à présent ils n'ont jamais fait un diagnostic réel du mal haïtien ou soit qu'on le fait depuis longtemps, mais on sous-estime les conséquences qui peuvent en découler d'un tel diagnostic. Ou, comme l'international et les nantis de ce pays, ils savent que rien ne marche en Haïti, mais dans le cadre de leurs sélections, ils imposent par exemple un ''chanteur dévergondé et un entrepreneur raté, inculte" pour jouer et défendre national et internationalement surtout sur la carte géopolitique les intérêts mesquins du grand voisin.

Oui, le diagnostic à été fait et le cas est compliqué. La différence, si dans les hôpitaux ou les cliniques, les cas compliqués se réfèrent toujours à des techniciens expérimentés, dans le cas d'Haïti, c'est toujours aux charlatans qu'on laisse le soin de traiter le cas.

Faute d'autorités compétentes, le pays n'est pas dirigé

En fin de compte, le pays n'est pas gouverné. Les différents gouvernements qui se sont succédé au pouvoir de 1986 à aujourd'hui ont, tous, piteusement, échoué. Ils le sont du fait qu'ils sont incapables de comprendre que le soulèvement qui a conduit au départ de Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986 était beaucoup plus profond qu'un simple changement de gouvernement. Dans leurs revendications, les masses défavorisées étaient dans les rues pour réclamer d'un leader moderne avec de grandes visions, un nouveau contrat social. En un mot, le peuple se voulait et veut encore d'un leader capable, à travers de l'idéal dessalinien, de comprendre leurs aspirations politiques, économiques et sociales. « *Car, si le devoir des responsables politiques est d'apporter des réponses aux besoins des citoyens à travers une société organisée, il est clair que ces besoins doivent être identifiés et articulés dans des programmes bien définis. Il est inadmissible qu'un pays soit aussi souvent exposé au hasard sans que des ayants droit n'interviennent pour indiquer une orientation comme s'il n'y a pas de sortie possible.* »

Donc, en raison des inégalités sociales, de l'instabilité politique, la montée effrénée des cas de kidnapping spectaculaires, la prolifération des gangs armés, de la dévalorisation de la gourde, de la cherté de la vie, de l'affaiblissement des institutions étatiques et de corruption dans l'administration publique, ce texte est le cri d'un patriote qui appelle à une prise de conscience aux citoyens haïtiens, aux faux amis dans l'international et surtout au médecin traitant, le Dr. Ariel, afin d'éviter au pays d'un sort plus agonissant.

Prof. Esau Jean-Baptiste

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la demandesse, la dame née Semyre REVOLUS ,en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi trente juillet deux mille vingt et un, contre le sieur Esny PAUL ; admet en conséquence le divorce de la dite dame née Semyre REVOLUS contre le sieur Esny PAUL pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existe entre eux aux torts exclusifs de l'époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, Section Sud , de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification de ce jugement du présent jugement

Rendu de nous, Bredy FABIEN,juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juillet deux mille vingt et un, en présence du Substitut du commissaire du gouvernement, Me. Marie Enide LEGERME faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Me Lopp Jorel

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action, ADMET en conséquence le divorce du sieur PASCAL ADONIS, d'avec son épouse née DOROTHY SAINVIL pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous par nous NELSON CILIUS, juge, en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt neuf juillet deux mille vingt et un, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné. .. etc....

En foi de quoi.... etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet le divorce de la dame née NERLA NORBERT d'avec son époux ADOLPHE TANCREDO , pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt neuf juillet deux mille vingt et un, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné. ...etc.....etc.... En foi de quoi..... etc.....

Me. Mera PIERRE

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action en divorce intenté par le sieur Sauvelin Pierre pour être régulière en la forme, en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du vendredi trois (03) mai deux mille dix neuf contre la dame née Dideline Jean Louis pour défaut de comparaître et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre le sieur Sauvelin Pierre et de la dame Dideline Jean Louis pour injures graves et publiques; Ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence du requérant, transcrire sur les registres à ce destinés de l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies. Compense les dépens en raison de la qualité des parties Commet enfin l'huissier du siège, Vilneret Gabriel pour la signification de présent jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, mercredi dix sept mai deux mille dix neuf, en présence de Me Michel Christophe, faisant office du Ministère public, avec l'assistance du sieur Jean Joseph Josué, notre greffier

Il est ordonné. .. etc....

En foi de quoi.....etc. ..

Me Georges Harry, Avocat

Me Ycsène Madéus, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur JULIEN PAUL FILS, d'avec son épouse née GERTHIE JEAN JACQUES pour injures graves et publiques. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; ORDONNE à l'officier de l'état civil de la section Nord de Port au Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier VILNERET GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS juge en audience civile ordinaire et publiques du jeudi vingt neuf juillet deux mille vingt et un, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège

Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi.... etc ....

Me Hugues P BRUTUS avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examens, sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience, précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Tamara Louis AUGUSTIN d'avec son époux Josué Lionel LACRETE pour abandon du toit marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Saint Marc, de transcrire sur les registres, à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant de la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échait : commet l'huissier Pascal TOUSSAINT de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par Nous, Gabnel FRANCOIS, juge en audience Civile et publique en date du vingt-six Avril deux mille dix-huit en présence de Me Soidieu TOUSSAIT, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Huguens D'HAITI.

Il est ordonné à tous Huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement en exécution aux officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits. Ainsi signés de : Me Gabnel FRANCOIS et Huguens D'HAITI.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi accueille l'action de la demandesse comme étant juste et fondée, maintient le défaut requis octroyé contre le nommé Hebert Dorcé à l'audience et ordonne en conséquence que le cité répare la clôture dans sa position initiale ; le condamne à 25.000 gourdes de dommages intérêts

Commet l'huissier. ....

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Mesguère Julien, juge de paix de la Commune de l'Anse à Galet, en audience civile et publique du mercredi 06 mai 2020, assisté du greffier Amilca Blanc

Il est ordonné. ....etc..... En foi de quo.... etc .....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi au nom de la république et à charge d'appel se déclare compétent pour statuer sur une affaire en expulsion des lieux ; accueille l'action du requérant pour être juste et fondée. Maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la citée ; Ordonne en conséquence l'expulsion des lieux de la dame Odette Philogène, et consorts de la maison du requérant sise en cette ville à Delmas 95, Jacquet Thybull. La condamne à dix mille gourdes de dommages et intérêts, Commet l'huissier Yves Ciryl pour la signification de la présente décision

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me .Jean Flaury Raymond ; juge en audience publique et civile du jeudi 24 Juin 2021 avec l'assistance de Wang Steeve Major, greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi..... etc......

Wang Steeve Major Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action du requérant pour être juste et fondée ; dit et déclare qu'il est propriétaire incommutable et exclusif de la propriété dépendant de l'habitation prédailler, Section rurale de Saint Martin, Commune de Port au Prince actuellement commune de Delmas ; laquelle borné au Nord par No. 8 ou Louis St Phard, au sud par le No.6 ou Wilhem St Phard, à l'est par divers l'état et à l'Ouest par la route Prédailler, suivant plan et procès verbal D'arpentage dressé par l'arpenteur Walter Etienne, en date du vingt et un Janvier mil neuf cent cinquante sept, enregistré et transcrire ; Ordonne le déguerpissement de l'assigné, Imprimerie Edition des Antilles S. A, représentée par le sieur Junior des lieux occupés illégalement par eux ; Ordonner la démolition de tous les murs et les autres constructions des abris provisoires, les clôtures et les autres constructions anarchiques érigés sur la propriété privée du requérant ; Condamner ledit assigné à vingt cinq mille gourdes de dommages intérêts pour les torts préjudices causés au requérants; accorder l'exécution provisoire sans caution sur le chef de déguerpissement des lieux ; les condamnes également aux frais et dépens : Commet l'huissier Aldoce MICHEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement

Rendu de nous, Oswald JOSEPH, juge au Tribunal de première instance de Port au Prince, en ses attributions civiles et en audience civile et publique en date du mardi vingt quatre juin deux mille dix sept, en présence de Me. Elysée JEAN LOUIS, Substitut du commissaire du gouvernement avec l'assistance du Greffier Elysée CADET

Il est ordonné. ....etc..... En foi de quoi..... etc ....

Jacques SAINT-PREUX, Avocat

Le procès mondialisé du système capitalisme impérial



La dictature de la dynastie des Duvalier qui a durée pas moins de 29 ans, est une conséquence directe du capitalisme.

Par Jean Willy BELFLEUR

3ème partie
La mise en accusation de ce système destructeur par le Centre de Recherche et d'Analyse en Histoire Contemporaine d'Haïti (CRAHICH) en 217e année de l'indépendance

Les préjudices de l'occupation d'Haïti par l'impérialisme Américain, (1915-1934).

Quelques années après que le pays a fini de verser une somme indue à la France, c'est le tour des Etats-Unis d'Amérique de faire mains basses sur les richesses financières et matérielles d'Haïti via une invasion militaire. Après quelques années de chantages, le 28 juillet 1915, les yankees débarquent sur notre sol en prenant le contrôle de toutes les institutions régaliennes et financières de l'État haïtien. Par exemple, nos ports, aéroports, les douanes, le ministère des finances, la banque centrale, etc. Nous avons subi pour ainsi dire au début du XXe siècle les assauts de l'impérialisme américain qui nous a envahi en 1915 et y régné pendant 19 ans en pillant beaucoup de nos ressources naturelles et souterraines y compris nos réserves d'ors à la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) (27) ont été volé (28) par l'État américain. Cette somme qui représentait 500 000 francs-ors à l'époque a des conséquences désastreuses sur notre économie tout en ouvrant la voie et en jetant les bases du néolibéralisme.

La dictature sanguinaire des Duvalier fait l'affaire des capitalistes internationaux. -

Par ailleurs, il faut souligner que le début de l'ère néolibéral imposée aux forceps par les puissants dominant à travers leurs IFI (29) coïncide à la chute de la dictature de la dynastie des Duvalier après environ trois décennies de règne soutenu par les puissants pays, « maitres du monde » en gérant leurs intérêts capitalistes. En fait, le capitalisme ne recule devant quoique ce soit. Naturellement il ne se gêna pas à soutenir la monstruosité duvalierienne de 1957 à 1986. D'autant plus que, l'occident, au cours de la période de *la guerre froide*, avait un bon faux prétexte pour supporter inconditionnellement le fascisme duvaliérien, à savoir que le duvaliérisme est anti-communiste. Car, il a fallu aux USA de se créer des alliés pour l'aider à étouffer la jeune révolution cubaine pour qu'elle ne s'expansa pas. Cette politique agressive contre le communisme a provoqué l'extermination de plusieurs centaines de morts suivant ce que rapporte certains historiens et chroniqueurs. Au cours de cette période, pour ne pas s'inquiéter, le dictateur était disposé à hypothéquer tout l'avenir du pays. Il a, en conséquence, ouvert la voie à l'installation du capitalisme impérial et en faisant d'Haïti une réserve de mains d'œuvres à bon marché suivant l'attribution du rôle et de la fonction d'Haïti dans le déploiement de cet ordre mondial. Ou encore dans le cadre de la division internationale du travail. Cela peut s'expliquer par le nombre d'haïtiens, paysans en particulier qui ont laissé le pays pour aller travailler dans les champs de canne-à-sucre à Cuba et en République dominicaine. Via une bourgeoisie compradore, Haïti se voit imposé la fonction d'entretenir une économie extravertie. Il ne s'agit pas d'investir dans l'industrie locale, mais plutôt de faire la sous-traitance. Par, exemple l'élimination de notre cheptel : *cochon créole*, de notre riz, de notre petit-mile, etc. Toutefois, il convient de reconnaitre que le foisonnement des programmes du néolibéralisme, nouveau cadre d'exploitation économique et de domination politique du système capitaliste mondial a connu sa vitesse de croiseur à la chute du régime duvaliériste, ou du moins la véritable mise en œuvre du plan néolibéral est post-Duvalier. D'ailleurs, l'effondrement du mur de Berlin le 9 novembre 1989 va constituer un événement considérable et déterminant pour l'émergence de l'Occident, la dissolution des blocs et du même cours, la chute des régimes communistes en Europe, la dissolution de l'URSS, etc. A cet effet, c'est pour ainsi dire, la « belle époque » du capitalisme dans son déploiement et son expansion mondiale dans le cadre de ce processus qu'on aura nommé plus tard, la nouvelle étape décisive dans ce processus de mondialisation(30) qui a commencé concrètement dès la conquête de l'Amérique à la fin du XVe siècle (31). Il convient de dire que la mondialisation, parait-il, a été d'abord économique et s'établit en divers étapes au cours des cinq derniers siècles. En ce sens-là par l'ouverture des économies mondiales et le développement des politiques de libre-échanges du début des années 60-70, n'en est-elle pas une étape remarquable aussi ?

b) Le capitalisme « démocratique », ou l'État de droit, a supporté la dictature

La dictature de la dynastie des Duvalier qui a durée pas moins de 29 ans, est une conséquence directe du capitalisme. Car, pour combattre le communisme (son ennemi acharné), notamment l'expansion de la révolution cubaine de 1959, les puissances capitalistes, notamment les Etats-Unis, ont supporté activement la dictature duvalierienne malgré sa férocité insoutenable entre 1957 à 1986. Cela a coûté la vie à des centaines de milliers de nos compatriotes, les chiffres des historiens sont variés. Le nombre de disparu au cours de 14 ans de règne de Duvalier Père est énorme. Cette version est considérée comme la plus féroce dans histoire de la dictature en Haïti. Assassinat exécution, torture, emprisonnement, constituaient les principaux outils de terreur de ce régime. Sans compter un peu plus d'un million exilé qui étaient contraints de quitter leur pays sous peine de connaitre la mort ; ce qui a amputé la société d'une partie importante de ses ressources humaines par une fuite de cerveau émigrés à l'étranger pour aller contribuer à l'enrichissement de ces pays occidentaux en particulier. Mais, il faut souligner que les exilés émigraient aussi dans certains pays d'alma mater, comme par exemple : le Zaïre, le Benin. Une telle situation est profitable encore au capitalisme impérial. Ce qui engendre, quelques décennies après, une société en panne de modèle et d'esprit critique et créant, en conséquence, une absence de repère et une masse critique rabougrie.

Après vingt-neuf ans de dictature, une démocratie de saupoudrage

D'un autre côté, à partir de 1986 marquant la chute de *l'ancien régime*, l'Occident nous a flanqué sa démocratie capitaliste ou bourgeoise, taillée sur mesure et basée sur la corruption, la violence et le pouvoir du capital. Ce qui enlève au peuple toute possibilité d'exercice effectif de sa souveraineté populaire, élément nécessaire pour instaurer « sa volonté générale » en instituant une démocratie populaire (32). La prise et la maintenance du pouvoir devient une affaire de capital. Le capitalisme a tout « marchandisé » jusqu'au bulletin de vote des citoyens. Alors que dans le contexte haïtien, non seulement le bulletin de vote est un leurre, mais encore il n'est pas toujours accessible au citoyen delta. Cette dite démocratie qui est censé le *masque du capitalisme impérial mondialisé* n'est autre chose qu'un leurre. Ceci n'est pas particulier à Haïti, bien au contraire, cela s'inscrit dans l'ADN même de ce système. Par ailleurs, en considérant le taux d'analphabétisme et celui de la pauvreté du pays, vous conviendrez que la marchandisation ou la manipulation de l'expression populaire est beaucoup plus évidente et catastrophique à propos de notre pays, Haïti. Cette dite démocratie ne reconnait au peuple haïtien que le droit d'aller dans les urnes afin de procurer aux choix des pays capitalistes une *façade* de légitimité soi-disant « populaire ». Alors qu'il est un secret de polichinelle que c'est le capitaliste impérial, l'Occident ou encore, la communauté internationale qui place SES agents-dirigeants à la tête de l'État d'Haïti. Il est un fait incontestable que 35 ans après le renversement de la dictature, le seul pouvoir qui a été choisi par le peuple, c'est celui émané des élections du 16 décembre 1990, où le président Jean-Bertrand Aristide a été élu démocratiquement au suffrage universel direct par une écrasante majorité. C'était quasiment un véritable plébiscite incontestable. Cela ne saurait un fait anodin quand le candidat du FNCD(33), l'ancien prêtre du mouvement de *théologie de libération,* a gagné haut la main le scrutin avec un pourcentage de 67.48 % contre 14.22 % de M. Marc Louis Bazin, haut fonctionnaire de la Banque Mondiale et ancien ministre des finances (34) sous la présidence à vie de Jean-Claude Duvalier, du parti MIDH (35). Etant donné que ce n'était le choix des puissances impérialistes, il n'a pas pu exercer son mandat à deux occasions consécutives. Il est un cas unique dans notre histoire : le seul président a subi deux coups d'État. Il n'a jamais pu terminer un mandat parce qu'il n'entendait pas Obéir servilement aux volontés impérieuses du capitalisme impérial. En matière d'élection en Haïti, c'est la volonté des puissants qui compte, ce sont les intérêts capitalistes qui déterminent qui doit être proclamé vainqueur ou vaincu. Les Républiques capitalistes se sont érigées en obstacles devant le peuple haïtiens dans le combat pour son émergence, son autodétermination et l'implantation d'une **démocratie populaire** sur la terre conquise par Dessalines le grand, Père fondateur de la première République noire indépendante du monde. Il convient de souligner que le capital a ses limites que les capitalistes euxmes ignorent. Car, en dépit du fait que la USAID, suivant ce qu'a rapporté Le Monde diplomatique (36), a financé les élections de Marc Louis Bazin, a plus de 36 000 000 dollars américains, il n'a pu obtenir que seulement 14% du scrutin de vote au cours de ces élections du 16 décembre 1990. Cette puissance d'argent a ses limites.

La démocratie occidentale est une vraie pièce de théâtre joué constamment en Haïti

L'analyse de ces faits nous porte à comprendre et à soutenir avec le philosophe Alain Badiou que de notre point de vue de peuple opprimé, cette dite *démocratie institutionnalisée, étatique, régulière, normée par l'occident* est *donc une pièce de théâtre que le capitalisme contemporain est en train de jouer dont le titre est,* suivant les propos d'Alain Badiou, « La démocratie imaginaire ». Le capitalisme joue si bien cette pièce en Haïti au point que nous n'avions jusqu'ici qu'une seule occasion d'élire véritablement un président à la têt L'État haïtien, pourtant on persiste à nous faire croire que nous sommes en démocratie et que nous avons le droit d'élire nos dirigeant à la tête de cet État néolibéral qui opère en Haïti sous l'auspice du groupe des pays capitalistes les plus développés, en l'occurrence le G8. Notre pays agit pour leur compte. Tout se fait par et pour le compte de ces donneurs d'ordre, etc. Pourtant, ils parlent éhontément de « démocratie » en Haïti ; sans aucune gêne, l'occident claironne sans arrêt ces slogans fantaisistes, à savoir : *d'élections démocratiques, équitables, libres, honnêtes, transparentes et inclusives*. Alors qu'il est intrinsèquement impossible qu'il y ait de telles élections dans un pays opprimé fonctionnant sous la houlette d'un État néolibéral. Parce que, comme l'a si bien dit David Harvey, les chiens (37) de garde du néolibéralisme *nourrissent une profonde méfiance par rapport à la démocratie*. Tout « gouvernement de la majorité est perçu comme une menace potentielle pour les droits individuels et les libertés constitutionnelles » par le néolibéralisme, a écrit David Harvey,(38) dans sa *brève histoire du néolibéralisme*. Pour camper ce qu'est le néolibéralisme, l'auteur a écrit ce qui suit :

Les théoriciens néolibéraux nourrissent cependant une profonde méfiance à l'égard de la démocratie. Le gouvernement de la majorité est perçu comme une menace potentielle pour les droits individuels et les libertés constitutionnelles. La démocratie apparaît comme un luxe, possible seulement dans un pays où la prospérité serait à peu près générale et la classe moyenne suffisamment puissante pour que soit assurée la stabilité politique. Les néolibéraux ont tendance à privilégier un gouvernement où siégeraient des experts et des élites. Ils ont une préférence marquée pour un gouvernement par décrets et par décisions de justice, plutôt que pour les processus décisionnels démocratiques et parlementaires. Les néolibéraux préfèrent tenir les institutions clés, comme les banques centrales, à l'abri d'éventuelles pressions démocratiques. Étant donné que la théorie néolibérale accorde une place centrale au droit et à une stricte interprétation de la constitutionnalité, il s'ensuit que les conflits et les oppositions doivent être tranchés par les tribunaux. C'est dans le système juridique que les individus doivent chercher la solution et le remède à tous les problèmes qu'ils rencontrent.

Ceci dit, les crises politiques, l'instabilité politique, la précarité de la classe moyenne, la pauvreté, la misère, les pouvoirs de facto, les pouvoirs impopulaires, incompétents et corrompus sont intrinsèquement liés à ce système. N'est-ce pas dans ce registre qu'il faut interpréter le support inconditionnel du Core-groupe au président, hors la

suite à la page(16)

Pwomès viza pou etidyan nan Sendomeng poko janm ka ateri



Batiman Anbasad Ayiti nan peyi Sendomeng



Manifestasyon etidyan Ayisyen yo nan Sendomeng pou yo jwenn paspò yo ak tout viza etidyan yo

Emmanuel Moïse Yves

Etidyan ayisyen yo nan pwoblèm

Etidyan ayisyen nan Sendomeng toujou nan gwo difikilte pou jwenn paspò yo ak tout viza etidyan an, jan konsila Ayiti nan Sendomeng te pwomèt yo sa nan dat 7 me 2021, lè yo te anonse yo jwenn yon antant ak otorite dominiken yo sou dosye sa a. Se rezon sa ki te pouse konsila Ayiti a mande prese prese pou tout etidyan ayisyen sou tè dominiken an pote paspò yo ak lòt dokiman nesesè pou te kapab aplike pou viza a sa a.

Soti dat sa a pou rive jodi a, kantite etidyan ki resevwa paspò yo ak viza sou li piti anpil. Te gen prèske twa mil etidyan ki te gentan postile nan kad prosesis sa a. Jounen jodi a, anpil ladan yo ap plenyen yo pa janm resevwa paspò yo. Lòt pwoblèm ankò, gen anpil lòt ki te depoze dosye yo ki jwenn paspò yo san viza a ladan.

Pou Santiago, se 1 300 paspò etidyan ki te depoze nan pwosesis la. Se prezidan regwoupman etidyan yo nan vil Santiago, Taylor Joseph, ki bay chif sa a. Se li menm ki t ap fè lis etidyan epi analize ak verifye ak administrasyon inivèsite UTESA, si etidyan yo enskri vrèman nan sesyon kote pwosesis kesyon viza a lanse a. Se aprè validasyon inivèsite a li transfere lis sa ak tout paspò yo nan anbasad ayisyen an.

Pou vil Santiago, se 190 paspò yo te rive resevwa nan tout sa ki te depoze yo. « Dènye lo paspò anbasad la te rele m vin pran, yo te di m se 46 men se 36 yo te livre nou. Mwen pa konn si se magouy yo fè nan anbasad la pou yo te fè pase etidyan pa yo ki pa t nan lis la », Taylor Joseph deklare.

Nan kapital Santo Domingo se 1 522 paspò ki te gentan ale jwenn anbasad ayisyen an, daprè John Wesly Chérilus, ki jwe menm wòl ak Taylor Joseph nan rejyon Este Repiblik Dominikèn. Kidonk se prèske 2 800 etidyan ki te patisipe nan pwosesis regilasyon sa a ki te lanse pandan mwa me a. « Genyen sèlman 700 paspò ki remèt nan 1 522 ki te depoze yo. Men se pa tout ki vini ak viza a ladan yo », selon sa John Wesly Chérilus deklare.

Nan kantite paspò ki remèt yo se pa tout ki gen viza sou yo. Sa ki pa gen viza yo, se sila yo ki pa t rete anpil tan pou yo ekspire alòske imigrasyon dominiken te mande fòk paspò a rete pou pi piti 6 mwa sou li pou li mete viza sou yo. « Gen etidyan paspò yo te rete 9 osnon 8 mwa pou yo ekspire. Kòm yo pa kenbe dat 22 jou yo te bay pou yo te gentan remèt paspò a ak viza a, sa vin fè paspò anpil etidyan ekspire nan men yo », se sa Chérilus ajoute.

Selon jounal dominiken Diario Libre, se etidyan ayisyen yo ki resevwa mwens viza etidyan. Alòske, yo reprezante pi gwo mòso nan kantite etidyan etranje ki nan peyi sa a. Nan lane 2019, se sèlman yon grenn viza etidyan popilasyon etidyan ayisyen an te resevwa sou tout demann yo te fè. Pou ane 2018 la, se te sèlman 31 yo te jwenn.

Daprè chif ki disponib nan yon etid ki te fèt nan lane 2017, genyen 40 000 etidyan ayisyen ki ap etidye nan inivèsitè lòtbò fontyè a. Li posib pou chif sa ta double osnon triple pandan 4 dènye ane sa yo, sitou akòz jan sitiyasyon peyi a vin pi konplike ak pwoblèm sekirite, politik ak ekonomik.

Ofisyèlman paspò yo te kòmanse depoze depi 12 me pase nan anbasad Ayiti nan Sendomeng. Etidyan ki nan rejyon Este tankou nan kapital peyi Sendomeng ak lòt vil ki tou pre li yo, te gen pou yo te depoze paspò yo nan anbasad ayisyen nan Santo Domingo. Etidyan nan rejyon Norte, ki gen ladann, Santiago, Puerto plata, San Franciso de Marcoris, Las Vega te depoze pyès yo nan konsila jeneral ayiti genyen ki nan vil Santiago a.

Anbasad Ayiti nan peyi Sendomeng nan te fè sòti yon nòt depi nan mwa me pou fè konnen pwosesis la ap dire pou pi plis 15 pou rive 22 jou. « Sa ki pi rèd la, anbasad la te fè sòti yon lòt nòt pou di etidyan yo ap resevwa 200 paspò chak semèn pou jouk yo fini ak prosesis la. Men kounye a, nou gen plis pase de mwa depi pyès lis pa janm soti », daprè sa Mike Carly Charlotin di. Li se pòt pawòl regwoupman etidyan ayisyen nan inivèsite Universidad Technologica de Santiago (UTESA).

Se viza etidyan ki bay posibilite pou yon etidyan fè demand pèmi etid li nan peyi Sendomeng. San pèmi an, okenn ayisyen ki ap etidye lakay vwazen an pa kòrèk nan je otorite dominiken yo. « Mwen depoze paspò mwen nan anbasad la depi 24 me. Jouk jounen jodi a, mwen pa rive jwenn dokiman pa mwen an pou m ta ka fè pèmi etid mwen », se konsa Mike Carly Charlotin, etidyan nan domèn medsin nan UTESA ap plenyen.

Genyen sèlman 700 paspò ki remèt nan 1 522 ki te depoze yo. Men se pa tout ki vini ak viza a ladan yo

Malgre tout mankman sa yo ki gen nan pwosesis la, anbasad la pa janm fè sòti yon nòt pou enfòme etidyan yo sou ki jan sa ap vanse ak pou ki rezon yo pa janm resevwa paspò depi plis pase 2 mwa a. « Otorite ayisyen yo pa gen kouraj pou tabli yon kozri sou pwoblematik viza a ak enpòtans paspò yo pou yon etidyan ayisyen. Ti efò pou jwenn viza sa a k ap fèt la a, se paske otorite dominiken yo vle fè li. Men pa gen pyès metòd travay otorite konsilè ayisyen yo defini pou sa a », sa a se deklarasyon Taylor Joseph, prezidan regwoupman etidyan ayisyen yo nan vil Santiago.

Etidyan ayisyen nan vil Santiago yo pa t vle rete ak baboukèt nan bouch yo. Se poutèt sa nan jounen 30 septanm 2021 an, yo te oblije pran beton an, kanpe devan konsila a pou eksprime tout sa y ap andire dèske yo rete nan yon peyi san paspò depi prèske 5 mwa. Men sa pa t mache vrèman, paske se ak kout baton lapolis, otorite nan konsila ayisyen yo te fè akeyi yo. « Genyen 7 etidyan ki sòti blese, pami yo gen youn ki lopital jiskaprezan. Aprèsa, gen prèske 15 lòt lapolis te fouke ki rive pase nwit nan prizon », Selon sa etidyan finisan nan medsin Taylor Joseph esplike.

Gras ak tit pòt pawòl etidyan ayisyen Mike Carly Charlotin genyen an, li ba li yon posibilite anpil lòt etidyan pa genyen. Sa pèmèt otorite nan anbasad la konn reponn li

suite à la page(15)

Konkòda 1860 : Zougoudou nan lekòl

J. Fatal Pya

Bandi ka fè rabè pou yon moun
li kidnape
Men pa janm pèdi tan pou w met
espwa w
Pè, mè, frè, pastè ak lòt kalib
direktè raketè
Pral negosye pil mago yo mande
pou lekòl.

Se vre jenerasyon n nan konnen de ti zougoudou sèlman. Janvye 2010 ak dawout 2021. Men sa nou youn pa konnen chak lane gen yon zougoudou ki depatcha tout fon pòch manman ak papa pitit. E, se Konkòda kòkòday 1860 lan, ki bay baryè lib pou pèmèt zak dechèpiyay sa a yo. E, se nan tout peyi a zougoudou sa a frape pòt tout moun ki gen pitit lekòl.

Se krèy bandi an soutàn, a vwal, ak bib ou ak kravat san fwa ni lwa a yo ki gen monopòl kalib Zougoudou sila a ki pa epanye pè pap. Yo pa negosye pil mago yo mande pou lekòl. Poutan yo te met jenou tè yo sèmante sou kadav grann yo misyon yo se pa pou fè gwo mago milya. « Se sa yo rele ve pòvrete ». Vèkèlè ??? Lodè ipokrizi ki sot nan souf restan moun sa a yo bay kè plen. Ipokrizi se pi gwo kalite ipokrit sa a yo.

Anplis yo maton nan ipokrizi yo chaje ak prejije ak diskriminasyon kont pitit mas pòv yo. Depi w tande se pou ranmase pil mago lè lekòl pral louvri yo youn pa pran priyè nan men pè pap. Depi w tande lè sa a rive se sèlman se Kòb ak Sen Lajan y ap priye 24/24. Chak lane se depi fevriye ou mas pou w gen tan fin peye rezèvasyon pou lòt ane a.

Marasa twa

Anplis pikan kwenna ki rele ensekirite a, kowona ak pri lekòl soti pou fini ak mas popilè yo. Se sa k fè n toujou di kowona se marasa. Si youn manke w lòt la ap pran w kan menm. Sèl bagay pa gen vaksen pou konbat viris ipokrizi ak mechanste malfèktè a bib ki gen monopòl pou monte pri lekòl ensekirite a, kowona ak pri lekòl se marasa twa. Kote kowona ka fè pa, pri lekòl se pwenn fè pa mò rèd depi opa.

Depi w gen malè w gen pitit nan lekòl legliz yo, kalib Zougoudou sa a pe pase sou w kan menm. Eksperyans montre n se tout kalib direktè, raketè, malfèktè san kè san zantray ki gen monopòl Zougoudou sa a. Dantan lontan koken yo te konn rele l frè eskolè ak mansyalite. Depi lè Prezidan Privè te fin pibliye lwa Bastyen an 2017, Zougoudou sa a chanje non.

Pou fè kamouflay bandi yo rebatize l, yo rele l vèsman. Vèsman sa a yo ka divize l an 3 ou 4 pati. Sa w tande a menm si peyi a fè twa ou si mwa lòk, se koze pa w. Pa gen anyen k ap fè yo pèdi yon pyas Lesko pou w. Direktè ak diurektèz sa a yo se yon sèl sen yo priye. Se sen kòb. Detan lekòl fèmen san wont yo pa pè pa jennen mande paran pou voye peye yo pa transfer.

Machan Ledikasyon

Sa ka blije poze yon kesyon. Kouman w te vle pou sosyete a pi bon pase jan l ye a ? Si w gade byen sitiyasyon an fin pouri nèt. Eta n wè Ayiti ye la a, se rezilta machann ledikasyon yo. Se konsa gwo responsab nan Leta a yo vle l ye. Paske se yo ki lage lekòl anba grif legliz ak lòt kalib pwopriyetè boutik ak brikabrak kote yo lote ledikasyon pou vann.

Lè n konsidere Leta deside fonksyone an mòd manfouben. Leta pran pòz vagnè l pi mal pase manman chamo gwòs ki pe manje touf zèb ginen nan plenn Afganistan. Si wòl lekòl se fòme bon jan sitwayen pou itil peyi a. Epi pou Leta lage l konsa anba grif machann ledikasyon san zantray sa a yo. Mechanste mal pou wont sa a yo fè yo pa pè yo pa krenn lote lekòl nan bak kou afriba nan mache Anba.

Sa k pi mal la, yo vann li bay moun ki gen gwo mago sèlman. Si w pa gen kòb w pa menm bezwen pwoche. Pa gen kredi menm, menm pou pèpap, e pa gen rabè ni likidasyon. Chak ane yo mete gwo mago sou gwo mago lekòl la te ye deja. Malgre Lwa Bastyen mete yo opozisyon pou y opa fè krim sa a. Chak lane zougoudou pri lekòl ateri sou manman ak papa pitit. Yo dechèpiye popilasyon pòv yo piplis toujou.

Ki sa k konkòda 1860 lan ? Enben, anpil moun rele Konkòda 1860 la, Kòkòday 1860. Kòkòday sa a w tande a se yon akò akwòkwò ak deblozay. Se sou gouvèlman Fab Nikola Jefra Leta Ayisyen ak yon lòt Leta ki rele Vatikan ki te siyen l ansanm. Vatikan sa a menm se yon lòt kalib Leta kote w jwenn tout koulè mafya ak malfra. Vrè wòl yo se ankouraje moun pòv viv nan ma labou ak nan soufrans padan tout vi yo.

Dapre sa n sonje menm Jezi te fè maketin pou vye djskou malonnèt, mizerab ak soudevlope sa a yo. Lè n sonje l te di nonm rich la. « Li pi fasil yon milyon fwa pou yon manman chamo ki gwòs 24 mwa pase nan yon ti twou je yon ti zegwi. Pase pou yon moun ki chaje ak milya rantre nan wayòm nan al kale kò l ». Kounye a an n retounen nan manman koze a.

Kòkòday 1860 la fè Leta lakay obligasyon pou l bay legliz pil mago ak pil tè. Epi, menm Leta sa a bay pè, mè ak frè ki sot nan lòt peyi, sitou Lafrans baryè lib pou yo fè sa yo pi pito ak sèvo n. Wi Leta anplis li peye legliz, li ba l baryè lib pou l kraze sèvo pitit pèp la 24/24 depi lè yo ti katkat. Ayiti se sèl peyi kote Leta dakò lage sèvo pitit pèp la nan men legliz pou ka fòkòp li. Estatistik yo montre legliz gen 80% nan lekòl nan tout peyi a. Malgre Leta bay lekòl legliz yo gwo kòb, yo deside yo pap kite pitit pèp la konn li byen.

Si n vle al mennen yon ti ankèt pou n jwenn repons ti kesyon sa a. Dapre n makòn Awousa a kostim ki dechèpiye 4.2 milya Petwo a, ki kote yo te lekòl ? Ki kalib pwofesè ki fòme yo ? M pap pèdi tan m pou m di n se kay mè, pè ak frè. N twò entelijan pou n pat gen tan wè sa. Si n konprann byen kalib lekòl sa a yo se raketè, blofè, dilè kòntrebandye, bandi, dechèpiyè ak tout lòt kalib malfèktè li ponn sèlman. Kote sa nève tout moun ki gen bon sans ak ti zing zantray. Se pitit mas pèp la ki sèmante pitit mas pèp la pa dwe al lekòl.

Depi 2004 m te gen tan di yon mè akrèk sa nan boul figi l. « Pou jan w pe plede monte pri lekòl la a anvan 10 lane se raketè, blofè, kòntrebandye, bandi, dechèpiyè, dilè ak lòt kalib malfèktè ki pral gen mwayen pou achte yon ti priz ledikasyon nan boutik w a ». Ti manzè pat okipe m se vre. Men pou rive jounen jodi a, l gen tan mare yon gwo mago. Apati ti analiz sa si n vle nou va demele n konprann pouki se kalib sosyete tèt anba devan dèyè mi wo mi ba sa n geyen jounen jodi a.

E, toutotan Leta kontinye fè tèt rèd konsa a. Toutotan Leta pa pran desizyon grenn plen pou l rache lekòl nan bak machann mechan sa a yo. Nou fèk kare desann nan fon tchouboum nan jis nou rive nan fon katchouboumbe a. Direktè lekòl sa a yo depatcha sèvo pitit nou yo, mete sou chikago bòz yo ki fin kraze ekonomi n nan. Makòn kriminèl loksidan an yo sezi wè Ayisyen ret kanpe sou de pye l toujou pe goumen ak diyite l pou yon demen miyò pou mas pòv yo. Koidonk Kòkòday 1860 lan tounen yon chenn pou makònen sèvo n ak fatra alyenasyon. Si n vle Ayiti delivre yon jou, fòk nou kase chenn kòkòday diskriminasyon sa a. Si se pa sa n chire.

Guatemala : 126 personnes, pour la plupart haïtiennes, enfermées dans un conteneur maritime !

Ils ont trouvé 126 personnes enfermées dans un conteneur d'expédition abandonné au cours du week-end. Les personnes ont été libérées après que les résidents locaux aient entendu des cris venant de l'intérieur du conteneur. La plupart des personnes enfermées à l'intérieur du conteneur étaient des Haïtiens attendant d'atteindre la frontière américaine pour demander l'asile.

Les autorités guatémaltèques ont trouvé 126 migrants voyageant irrégulièrement enfermés dans un conteneur. La plupart étaient des Haïtiens et ont été expulsés du pays. Les cris et les coups d'un conteneur abandonné transportant 126 migrants, qui s'attendaient initialement à traverser le Mexique pour rejoindre les États-Unis, ont alerté des agents de la police civile nationale guatémaltèque.

Les autorités ont révélé que la plupart des migrants sauvés de la noyade étaient des Haïtiens, ont également expliqué que le « coyote » qui les transportait les avait abandonnés. Les migrants ont été retrouvés aux premières heures de samedi après un signalement d'une remorque abandonnée sur une autoroute entre les villes de Nueva Concepción et Cocales, dans le sud du Guatemala, a déclaré à la presse Jorge Aguilar, un porte-parole de la police.

« Nous avons entendu des cris et des coups venant de l'intérieur du conteneur. Nous avons ouvert les portes et trouvé 126 sans-papiers à l'intérieur : 106 d'Haïti, 11 du Népal et 9 du Ghana », a-t-il déclaré.

Le groupe, qui comptait 10 mineurs, a été transféré dans un refuge géré par l'Institution guatémaltèque pour les migrations où ils ont reçu une aide humanitaire et ont ensuite été expulsés vers la frontière par laquelle ils sont entrés.

« *Ces personnes ont été expulsées du territoire guatémaltèque pour non-respect des lois sur l'immigration en vigueur. L'opération a été coordonnée avec les autorités honduriennes car c'est le pays d'origine, et elles ont été transférées au poste frontière d'El Florido* », a expliqué Alejandra Mena, porte-parole des migrations.



La majorité des personnes enfermées à l'intérieur du conteneur étaient des Haïtiens attendant d'atteindre la frontière américaine

Les migrations à travers l'Amérique centrale en hausse

L'Amérique centrale, d'où chaque année des milliers de Guatémaltèques, Honduriens, Salvadoriens et Nicaraguayens partent pour les États-Unis à la recherche d'une vie meilleure, a fait face ces derniers mois à une crise migratoire massive à laquelle des milliers d'Haïtiens qui utilisent le territoire comme couloir pour atteindre les États-Unis.

Selon les estimations de la Casa del Migrante, une augmentation est attendue du nombre d'Haïtiens traversant le territoire guatémaltèque vers les États-Unis.

« Cela nous oblige à réfléchir à la manière dont les institutions publiques vont traiter la question de la migration de transit, cette migration dans laquelle les gens ne restent pas forcément sur le territoire national mais évidemment les forces de sécurité doivent faire attention », a déclaré Jahir Dabroy, analyste migratoire de l'Association pour la recherche et les études sociales (ASIES).

Selon l'expert, compte tenu du panorama, l'Institut national des migrations doit activer certains protocoles de protection envers la communauté des migrants. *« S'agissant d'une activité illégale, les conditions proposées pour mener cette activité à travers le coyotaje sont méprisables et vont à l'encontre de tout sens de l'humanité »*, a-t-il expliqué.

Des milliers de migrants, pour la plupart haïtiens, entreprennent des voyages périlleux pour rejoindre les États-Unis en traversant l'Amérique centrale et le Mexique. Depuis début 2021, plus de 50 migrants sont morts en tentant de traverser un couloir de jungle appelé Darien, au Panama, à la frontière avec la Colombie, selon le parquet panaméen.

L'Organisation internationale pour les migrations a indiqué vendredi que plus de 7.500 migrants haïtiens ont été expulsés en moins de trois semaines par les États-Unis, qui ont affrété 70 vols pour les expulsions. Le gouvernement mexicain a également rapatrié des migrants haïtiens à Port-au-Prince.

Résumé latino-américain 12 octobre 2021

Des syriens à Wana et à la désintégration nationale

Par André Charlier

L'article sur la famille Bigio ("Des haïtiens impliqués dans les Pandora Papers", Vol 15 #14, pages 3, 14, 18) est excellent. Je voudrais cependant y apporter quelques ajouts.

La fortune des Bigio ne date pas des Duvalier. Déjà dans mon enfance (je parle des années 1950) Ben Bigio était l'un des plus gros commerçants du Bord de Mer de Port-au-Prince. Plus généralement, l'histoire de ceux que nous appelons les *Syriens* en Haïti commence bien auparavant. Lorsque le 8 août 1912, à 3 heures du matin, le Palais National sauta, tuant le président Cincinnatus Leconte (un descendant de Dessalines) et toute sa Garde Présidentielle, la clameur publique en accusa *les Syriens.* Et il se trouve que Leconte avait fait baisser les prix des produits de première nécessité, ce qui allait à l'encontre des intérêts des gros commerçants, *Syriens et autres.* L'histoire orale raconte que la bombe a retardement traversa la frontière dominicano-haïtienne à dos de mulet. Il n'était nullement nécessaire qu'elle soit ni lourde, ni puissante: placée dans la poudrière du Palais par un ou des complices, elle provoqua l'explosion de toutes les munitions qui y étaient entreposées, d'où le désastre.

Pendant la IIe Guerre Mondiale (1939-1945) il y eut, du fait même des opérations militaires, et notamment de la guerre sous-marine allemande, rareté de nombreux produits importés sur le marché national. La rareté provoque toujours l'apparition du *marché noir. C'est une Loi économique.* Celui-ci fit fureur en Haïti et, comme l'on ne prête qu'aux riches, on en accusa *les Syriens.* L'Histoire orale m'a appris que, là encore, plusieurs *grandes familles* pas *Syriennes* pour un sou y firent aussi leur beurre, mais ne faut-il pas toujours un bouc émissaire, pour faire accroire qu'on est moins salaud que l'autre ?

Si nous sautons à pieds joints jusqu'à l'ère duvaliérienne, nous noterons que les *gwozouzoun,* ayant accumulé par tous les moyens, licites et illicites, des richesses, avaient perfectionné la méthode de faire constamment de plus en plus d'argent, sur le dos bien sûr de notre pauvre peuple. Elle consistait, et consiste toujours, à *acheter les tenants du pouvoir, et à se faire accorder, moyennant phynance (un chèque mensuel de quelques milliers ou dizaines de milliers de dollars adoucissant considérablement les raideurs légalistes ou moralisantes) des monopoles d'importation de n'importe quoi de vendable.*



Gilbert Bigio

De vendable à des prix de monopole, naturellement. Lorsque l'on est seul sur le marché, point n'est besoin de faire de cadeaux à personne... En béca ou en bémol, le cochon de payant doit acheter... ou crever! *Selavi...*

Mais c'est aussi, petit détail sans importance pour les oligarques et leurs politicailleurs Aux Ordres de Son Excellence, la mort lente pour le Peuple...

Pour terminer, je préciserai que je ne suis pas anti-*Syrien,* ni anti-arabe, ni anti-juif. Personne ne viendra me faire accroire qu"Issa el Saieh n'était pas un grand musicien Haïtien, ni Antoine Izméry, un grand patriote et combattant pour le changement. Mais cela ne m'empêche pas de voir que les Bigio et leur clique d'oligarques, *Syriens* ou pas, ainsi que leurs souffle-au-cul de politicailleurs corrompus, sont en train d'assassiner notre peuple par leur monopole de toutes les ressources de la Nanchon. Et aussi du fait de leur soutien indéfectible de la part de leurs associés en affaires étrangers.

Le grand anarchiste français Joseph Proudhon affirmait que *La propriété, c'est le Vol."* Cela lui valut une volée de bois vert de la part de nuls autres que Karl Marx et Friedrich Engels. Pour ma part, je pense comme Proudhon qu'à la base de la richesse de toute classe dominante, il y a toujours, quelque part, une poule qui se fait plumer. Elle crie, certainement, mais personne ne l'écoute...

Sauf quand elle a recours au canon.

Post-scriptum

J'ai entendu à la radio que la ville de Ouanaminthe venait de proclamer son indépendance et de former son propre gouvernement d'Etat souverain.

Tout le monde en rit. *Pas moi.*

Dans l'Histoire, la déliquescence ou la disparition d'un gouvernement central a fort souvent précédé la division d'un pays. Notre gouvernement central a, à toutes fins utiles, disparu. Il se pourrait donc fort bien que s'entame un processus de dislocation et de désintégration de la Nanchon, donc de disparition de la nationalité Haïtienne..

D'autre part, Ouanaminthe n'est séparé de la ville dominicaine de Dajabon que par un petit pont sur une étroite rivière. C'est aussi un centre commercial important pour Haïti. Qui serait plus que tenté de profiter de sa séparation, par exemple pour l'annexer?

C'est très grave. Et les rieurs feraient bien de commencer à réfléchir.

Les scientifiques appellent plutôt ceux que nous qualifions de Syriens des *Levantins,* c'est-à-dire des gens originaires des *Pays du Levant.* Ce nom réfère à "l'ensemble des pays de la côte orientale de la Méditerranée" (Larousse), c'est-à-dire la Palestine (actuellement Israël), le Liban, et la Syrie. Ces Levantins furent chassés de leurs pays d'origine à la fin du XIXe siècle (fin des années 1800) par l'Empire Ottoman (i.e. Turc) alors dominant, et essaimèrent un peu partout, en particulier dans la Caraïbe, et donc chez nous. Ayant une très longue tradition de commerce, ils s'y lancèrent. Comme tous les peuples commerçants, ils savaient aussi s'accommoder avec le pouvoir, quel qu'il puisse être. Et ayant un fort sens de la famille et de la communauté, ils gardèrent de forts liens entre diasporas éparses et avec le Levant. J'ajouterai, pour finir, que ce sont des peuples de très vieille civilisation.

Et aussi, pour être complet, que ce n'est pas le seul exemple, dans l'histoire, d'opprimés devenant oppresseurs...

« Accords » et désaccord, la Transition patine ! *(2e partie)*



Le Premier ministre Ariel Henry et André Michel, les deux potentats de l'Accord du 11 septembre

Pour le moment, il semble que ce sont les radicaux du SDP (Secteur Démocratique et Populaire) qui entourent le Premier ministre a.i Ariel Henry qui marquent des points, puisque pratiquement toutes leurs demandes ont été accordées. Selon les dires de Me André Michel qui parlait sous le contrôle de l'ex-sénateur des Nippes, Nènèl Cassy, et de Marjorie Michel, toutes les révocations et les mises à pieds au sein de l'appareil de l'Etat ont été exécutées à sa demande ou à celle du Secteur Démocratique et Populaire (SDP). La révocation du Secrétaire général du Conseil des ministres, Rénald Lubérice, en passant par le ministre de la justice, Rockfeller Vincent, sans oublier le Commissaire du gouvernement, Bed-Ford Claude, et l'envoi du CEP du 22 septembre, a été l'œuvre de ce groupuscule politique qui, à en croire ses responsables, a été déterminant pour la signature de l'Accord de la Primature.

D'ailleurs, certains s'interrogent sur la place qu'occupe le Secteur Démocratique et Populaire dans le dispositif du Premier ministre dans la mesure où Me André Michel semble combler tout l'espace du pouvoir. Un tournant dans cette lutte sans merci pour le pouvoir depuis l'élection de Jovenel Moïse en 2017. Puisque, durant ces joutes électorales qui ont duré une éternité et auxquelles Me André Michel eut à prendre part en tant que candidat au Sénat d'une part et soutien du candidat à la présidence, Jude Célestin, d'autre part, il n'avait obtenu que 1% de voix. Or, aujourd'hui, à la faveur de l'assassinat de son adversaire politique qu'il a combattu durant presque cinq longues années, il devient comme par enchantement l'homme fort du pouvoir devant d'autres leaders politiques qui avaient obtenu des scores dix à quinze fois plus élevés. Haïti n'a pas fini de nous surprendre et d'étonner le monde sur le plan politique. Sauf que, dans leur marche forcée vers le sommet du pouvoir en s'appuyant sur Ariel Henry comme l'on s'appuie sur une béquille, d'autres leaders politiques et de la Société civile n'ont pas dit leurs derniers mots.

Avant l'existence de l'Accord de Ariel Henry, d'autres secteurs et acteurs politiques planchaient de manière plus large, plus collégiale pour une sortie de crise et sur une autre conception de la Transition post-Jovenel Moïse. Au moins deux autres groupes distincts se sont donné pour mission de trouver un « Accord » plus ou moins consensuel en regroupant : acteurs politiques, membres de la Société civile organisée, organisations populaires, citoyens engagés, le reste du Sénat, etc. Ces mouvements n'entendent pas participer directement à la gestion du pouvoir. Leur but: faciliter la mise en place des structures pouvant permettre d'entamer plus harmonieusement la Transition post-Jovenel. Le plus avancé dans ses démarches est incontestablement : la Commission pour la Recherche d'une Solution Haïtienne à la Crise (CRSHC). Après des rencontres avec un nombre incalculable de partis politiques, personnalités et diverses organisations citoyennes, les coordonnateurs de la CRSHC sont parvenus à faire signer le 30 août 2021 un « Accord » par une multitude de secteurs qui accepte tous, le principe d'une Transition menée par un Pouvoir exécutif à deux têtes comme le prévoit la Constitution de 1987.

Cet accord dit « Accord de Montana » est celui qui a le plus de signataires aujourd'hui. Il compte aussi des secteurs qui acceptent non seulement un Exécutif bicéphale mais préconisant par dessus le marché la mise en place d'un Conseil National de Transition (CNT) composé de 52 membres venant de différents secteurs sociaux du pays et issu des organisations politiques. Et selon les organisateurs de la CRSHC, ce sont les membres du CNT qui procéderont à la nomination des deux chefs de l'exécutif : un Président provisoire de la République et un Premier ministre pour la gestion quotidienne des affaires de l'Etat. La Commission pour la Recherche d'une Solution Haïtienne à la Crise a même pris à son compte un certain nombre de propositions d'autres Accords antérieurs. Les Coordonnateurs de la CRSHC ont aussi innové sur la forme et sur le fond dans la manière dont la Commission entend parvenir à installer une direction pour la Transition.

Depuis le 30 août 2021, cette organisation ne chôme pas. Les concepteurs s'emploient minutieusement et patiemment à ce qu'il y ait une nouveauté à appliquer son agenda sans se laisser détourner par des initiatives d'autres secteurs qui ont eux aussi des idées sur comment doit être formatée la Transition de l'après Jovenel Moïse. Si les dirigeants de l'Accord dit de Montana continuent leur petit bonhomme de chemin en rencontrant d'ailleurs le Premier ministre a.i Ariel Henry qui souhaitait, pour le moment sans succès de les intégrer dans celui du 11 septembre, il y a le Groupe dit : Nap Mache pou lavi. Ce regroupement a à peu près les mêmes prétentions que la CRSHC et il partage la même conception sur la Transition. Les responsables de Nap Mache pou lavi non plus n'ont pas voulu signer l'Accord de Ariel Henry. En tout cas comme se présente ledit accord. Ils estiment que celui proposé et signé le 30 août à Montana par des dizaines de partis, organisations et une partie du secteur de la Société civile est déjà une très grande avancée sans pour autant le signer eux-mêmes.

Ils continuent de conseiller le Premier ministre et ceux qui ont paraphé son « Accord » à se rapprocher du groupe de Montana et de poursuivre la discussion avec des secteurs qui demeurent plus réticents à rejoindre les différents « accords » en circulation, entre autres celui du 11 septembre. La particularité de N ap Mache pou lavi c'est qu'il n'ambitionne point de proposer un accord à la société. Il se donne comme objectif d'être interlocuteur, c'est-à-dire, promouvoir un rapprochement entre les « accords » en circulation, d'encourager et de forcer tous ceux ayant un « accord » à proposer à se joindre à l « Accord » du 30 août 2021. Il semble que le but de Nap Mache pou lavi est de parvenir à un Accord unique pour la Transition. « L›organisation N ap Mache pou lavi a encouragé les signataires du Protocole d'Entente Nationale (PEN), ceux de l'accord du 30 août et de la résolution du Sénat, les non-signataires et le Premier ministre Ariel Henry à se mettre ensemble pour définitivement doter le pays d'un accord politique.

Cet ultime appel au rassemblement devrait être conduit par un Groupe de Travail Inclusif (CTI) qui aurait pour responsabilité de parvenir à l'accord unique dont le pays a tant besoin ». Pour l'heure, en tout cas, au moment où nous écrivons ces lignes, (mardi 12 octobre) il semble que Nap Mache pou lavi est loin d'atteindre ce noble objectif : rassembler tous les protagonistes autour d'une même table, sous une même bannière. Pire, l'espoir d'une sortie de crise de sitôt s'éloigne au fur et à mesure que le temps passe. Après la signature de l'Accord du 11 septembre, celui porté par Me André Michel et Ariel Henry, certains pensaient que le calme était revenu autour du Premier ministre, puisque les plus radicaux semblaient avoir gagné, au moins, la première manche. Cet « Accord » baptisé « Accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace », présenté comme le premier grand coup politique réalisé par Ariel Henry qui a même bénéficié d'une publication pour le moins douteuse au Journal officiel de la République, *Le Moniteur*, devait être marqué par la formation d'un nouveau Cabinet ministériel huit jours après la signature dudit Accord.

« Dans la huitaine suivant la signature de l'Accord, un gouvernement sera constitué par le Premier ministre en concertation avec les forces politiques et sociales, signataires des présentes » section I, art. 3 dudit accord signé le 11 septembre. Or, l'on n'est à la première quinze du mois d'octobre. Il n'y a toujours pas de nouveau gouvernement encore moins « apaisé et efficace ». Même une séance de lancement de l'application de l'Accord qui devrait avoir lieu le vendredi 24 septembre a été reportée sine die. « Le cabinet du Premier ministre a le regret d'informer les signataires de l' Accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire que la cérémonie de lancement de la mise en application dudit accord, qui devait se tenir ce vendredi 24 septembre 2021, à l'hôtel Le Ritz Kinam a été reportée à une date ultérieure, pour des raisons logistiques » pouvait-on lire dans une note comportant la signature de Samuel Henry Saturné, chef de Cabinet du Premier ministre, en date du 23 septembre 2021.

Certes, dans une interview accordée au quotidien *Le Nouvelliste* le vendredi 8 octobre 2021, le Premier ministre a.i a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement dans une quinzaine de jours. Ariel Henry ne souhaitait pas donner de date. Il préférait rester assez vague à une question pourtant assez précise du journal. « Quand aura lieu la présentation d'un nouveau cabinet ministériel ? Lui a-t-on demandé. Réponse d'Ariel Henry : « Ce sera pour très, très bientôt. Dans une quinzaine de jours ». C'est dire les difficultés que rencontre l'occupant de la Primature pour respecter ce fameux Accord qui laisse le pays un peu perplexe. Outre les difficultés prévisibles à l'application dudit « Accord » de Ariel Henry, il y a l'opposition politique, administrative et institutionnelle de certains hauts fonctionnaires de l'Etat. C'est le cas, naturellement, du Président du Sénat, Joseph Lambert qui se voit toujours Président provisoire de la République et qui considère le locataire de la Villa d'Accueil comme un imposteur politique.

Après la publication dudit Accord dans le journal officiel, le vendredi 17 septembre 2021, le sénateur du Sud-Est a violemment réagi sur son compte Twitter « Le Moniteur a publié l›Accord que le Dr Ariel Henry a signé avec quelques partis et Organisations. Ce document rétrograde interdit la Constitution, ignore la légitimité et repousse la démocratie. Le Sénat, avec ses 10 élus, s›oppose au pouvoir absolu, » a écrit celui qui revendique encore et toujours la présidence de la République. On n'oublie point la posture légaliste du Secrétaire général du Palais national, Lyonel Valbrun qui s'opposait ouvertement et avec force détails à la publication dans *Le Moniteur*, d'un accord politique n'ayant pas force de loi et ne relevant pas du domaine législatif. Celui-ci s'était fendu d'un ensemble de courriers adressés à Ronald Saint-Jean, Directeur général des Presses Nationales, au Titulaire du Ministère de la Culture et de la Communication, Jean Emmanuel Jacques et bien entendu au Premier ministre a.i Ariel Henry pour dire son étonnement, son sens de l'Etat et dénoncer la publication de cet accord dans le journal officiel d'Haïti.

« Je tiens à signaler à votre attention que seules les décisions prises au Conseil des ministres et engageant ainsi le gouvernement de la République peuvent faire l'objet de publication au journal officiel, mises à part les publications légales usuelles. Cette publication constitue donc une faute grave et engage la responsabilité personnelle du Directeur des Presses nationales » dénonce et avertit le Secrétaire général de la présidence haïtienne sans oublier de rappeler au Directeur des Presses Nationales que seul le Secrétariat général de la présidence d'Haïti est habilité à transmettre les actes et textes aux Presses Nationales pour être publiés. Ambiance ! Ambiance au sein du pouvoir intérimaire. (**Fin**)

C.C

New Documentary, *Another Vision*, to Investigate the Truth Behind "Gangs" and Revolution in Haiti



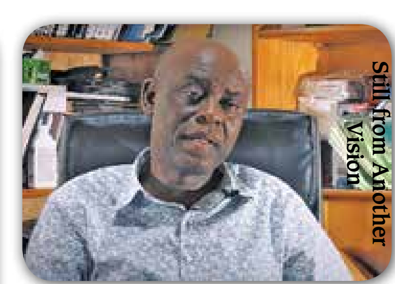
John Wesley Amady/ Haiti Liberté

"We need schools and hospitals" and "Down with Jovenel" say two poster at a large demonstration organized by the "Revolutionary Front of the G9 Family and Allies" in La Saline in late June



John Wesley Amady/Haiti Liberté

In a scene from Another Vision, Jimmy "Barbecue" Cherizier stands in the flooded Boston neighborhood of the Cité Soleil slum to explain the plight of Haiti's poor majority



Still from Another Vision

Pierre Espérance of the Network for the Defense of Human Rights (RNDDH) argues that Cherizier is a "criminal, not a revolutionary."

by Dan Cohen and Kim Ives

Haiti is adrift.

Since the Jul. 7 assassination of President Jovenel Moïse by Colombian mercenaries, the Haitian people have effectively had no coherent state leadership.

Two weeks after the grisly killing, Washington and its allies, assembled in an ambassadorial front called the "Core Group," appointed Dr. Ariel Henry, a long-time U.S. ally, to be the interim prime minister and de facto president, despite the fact that he spoke just hours after the killing to the man, Joseph Félix Badio, whom authorities believe ordered the triggermen to gruesomely riddle Moïse with bullets.

Henry has refused to provide any explanation of his many conversations with Badio in the days before and after the assassination, and most Haitians reject his legitimacy and suspect his involvement.

This has created a national leadership void that is being filled by the "Revolutionary Forces of the G9 Family and Allies: Mess with One, You Mess with All" (FRG9), an alliance of armed neighborhood organizations formed in June 2020.

Their charismatic leader and spokesman is Jimmy "Barbecue" Cherizier, a former elite police commander who has become an outspoken opponent of Henry and a champion of Haiti's vast urban underclass, which makes up most of Port-au-Prince's three million residents.

Cherizier has called for a revolution against the "stinking, rotten system" controlled by the "corrupt bourgeoisie," under which 5% of Haiti's population controls 86% of its wealth and resources. He has threatened to lead Haiti's impoverished masses in seizing the bourgeoisie's grocery stores, car dealerships, and banks in order to take back what he says "rightfully belongs to the people."

The U.S. Embassy, and the human rights organizations it supports and works with, have branded Cherizier as a "criminal." Washington has targeted him with Magnitsky Sanctions, and the U.S. diplomats tasked with overseeing Haiti's rump government's policies have repeatedly emphasized the need for the Haitian state to crush the growing power of the "gangs," and in particular the FRG9.

Indeed, the neighborhood groups affiliated with the FRG9 find themselves in a bitter struggle with other neighborhood groups that are either supported by the bourgeoisie or live off of criminal activities, including merchant extortion and widespread, indiscriminate kidnapping.

The FRG9 formally seeks to stop such criminal activity but has ironically been accused of being its principal purveyor by human rights groups, which Cherizier says have "transformed themselves into political parties," affiliated with the loyal opposition backed by Haiti's bourgeoisie and working with PM Ariel Henry.

A new film, produced by MintPress News in collaboration with Behind the Headlines and the weekly *Haïti Liberté*, will explore the fierce debate raging around the dangers and potential of the FRG9, taking the viewer inside the neighborhoods caught up in a dramatic ideological and armed struggle.

Exclusive, revealing, extended interviews will help viewers understand the goals and drivers of the shantytown movement that threatens to upend Washington's well-laid plans of reinforcing Haiti's neo-colonial status.

"Another Vision: Inside Haiti's Uprising," whose trailer is now posted on YouTube in English and Kreyòl, will also offer an intimate look at the deep passions, personal sacrifice, and political intrigue that are the hallmarks of this dramatic chapter in Haiti's history, and perhaps a notion of what the future holds for this long-suffering people.

***Dan Cohen** is the Washington DC correspondent for Behind The Headlines and MintPress News. He tweets at @DanCohen3000. **Kim Ives** is an investigative journalist and English-language editor at Haïti Liberté. He tweets at @kimives13.*

Socialist Schoolteacher Cathy Rojas is Running for Mayor of New York City

by Kim Ives

The second of two parts

We continue our interview this week with Cathy Rojas, 29, the mayoral candidate of the Party of Socialism and Liberation (PSL) in New York's Nov. 2, 2021 election. She is the daughter of Colombian immigrants and a high-school social studies teacher in Queens, where she was born and raised. She obtained her undergraduate degree from SUNY/Albany and her masters degree from CUNY's Hunter College. She is also pursuing an advanced certificate in bilingual education. She has been a political activist for 11 years, and a member of the PSL for almost five years.

Haïti Liberté: Your platform also calls to make the MTA's subways and buses free. How would you do this when the MTA also falls under the purview of the New York state government?

Cathy Rojas: We are calling for there to be no charge to ride subways and buses because right now the MTA's fares are basically a tax on the working class. When we call to tax the rich, we want to use their money to ensure that the MTA is fully funded, its infrastructure is in good shape, and it is free to working-class riders. We believe that a public transportation fare is a tax on working class people. Who needs workers to be transported? It's the owners of corporations, the owners of businesses, the bosses. They need their workers to get to work, therefore they should be paying for the MTA. They should be paying for the infrastructure that is principally used by workers.

We know that the New York governor names the 21-member board, most of whose members are millionaires and live in the suburbs. We know that that could be changed. It could be made more democratic; workers could vote for who sits on that board. Once working people have control of that board, they will be able to ensure that, regardless of who is governor, they control the board, and we have a way to move forward. There may be other ways to get around the governor's control, but what we want to ensure is that workers stop paying for transportation to work when it is the employers who should be paying.

HL: Democratic Party candidate Eric Adams has a huge political machine and the support of many city unions. How do you and the Party for Socialism and Liberation, under whose banner you're running, plan to confront this Goliath, find its weak points, and win over working-class voters?

CR: We are going to confront Eric Adams and the Democratic Party machine with people's power, with the power of the people. We've been running this campaign solely on the power of volunteers and people who are disciplined and dedicated to rebuilding and transforming New York City for workers, who truly have the interests of workers in mind.

I think that during the COVID-19 crisis, we really saw how little these politicians care about us. They could have canceled rent and mortgages, but they chose not to in order to ensure that banks continued to make profits. They bailed out the banks in past crises, they bailed out the hotel industry, but they didn't bail out our people. So I think that people are finally becoming conscious of what this government has in the forefront of their decision-making, and that's the capital class. I think that people are ready for a change.

In our campaign, we've seen that people are really dedicated. They throw themselves into the work and are anxious to volunteer to upset Eric Adam, who does not defend their interests. They want our campaign make history. Every time we go out and talk to people about our campaign, we get more volunteers and more people who want to get involved in this movement for socialism in New York City.

HL: Colombian mercenaries assassinated Haitian President Jovenel Moïse on Jul. 7. As you are of Colombian heritage, what can you tell Haitians about Colombian mercenaries, and what does the Colombian immigrant community think about their countrymen being involved in this assassination?

CR: As Colombians we know that the Colombian military is the army most funded and trained by the U.S. government in Latin America. Not only does Washington fund the Colombian military, but they also fund the Colombian paramilitary death squads that are used throughout Colombia to protect the interests of U.S. corporations.



PSL's NYC mayoral candidate Cathy Rojas campaigning on Aug. 29, 2021

need to look at how the Colombian military has behaved throughout the continent. Colombia has been referred to as the Israel of Latin America. The United States uses the Colombian military to fight its battles throughout Latin America and the Caribbean. We see that in Venezuela, where they've used the Colombian paramilitaries to try to overthrow the democratically elected government. I would not be surprised if Washington was also pushing the



Cathy Rojas at a rally for DACA on Aug. 18, 2021. "Haitians, like the Colombians, are an immigrant people, and New York City is an immigrant city."

These paramilitaries disappear union leaders and also human rights defenders, who are championing people as well as defending the waters that lands being stolen by different corporations.

We see how the U.S. government has tried to undermine the peace agreement between the Colombian government and [the guerilla army] the FARC so that they can continue to promote the destruction of the coca leaf using the U.S. corporation Monsanto's Roundup, a vegetation killer which kills not only the coca leaf but also other crops of our farmers. And we know why that's important to the U.S.. They want to continue to give Monsanto that huge contract, and they'd like Monsanto to extend its business and poisonous products into all of Colombian agriculture.

Washington says it is there as part of a so-called "war on drugs" and to decrease drug trafficking. But ever since they got to Colombia, we've seen an increase in drug trafficking and an increase of all types of human rights crimes done by the military and paramilitaries who are funded and trained by them. So we know that the Colombian military and its mercenaries do not have in mind the interests of working-class people in Colombia or in any other country. But we know that it is defending the interests of the U.S. government and is a puppet of the U.S. government.

When it comes to Haiti, we Colombian mercenaries to act in the interests of the United States in Haiti, in some way.

What is important for Haitians to know is that, especially after the national strike that began in Colombia in late April or early May 2021, we Colombians know, more than anyone else, how terrible our military can be. We saw how they were blatantly massacring youths in the streets, allowing paramilitary to shoot into crowds of protesters with no repercussions. We saw how they will defend capital and the capitalists at any cost, regardless of whose life they take.

What happened in Haiti simply points to the relationship of Colombian mercenaries to the United States, and it has no bearing on the Colombian people, because the Colombian people are in solidarity with Haiti and their fight against imperialism, which is exploiting our countries and killing our peoples across the globe. This fight is happening only in Haiti and Colombia, and we have to stick together and fight together.

HL: New York City has never had a socialist mayor if one doesn't count David Dinkins, who was a candidate of both the Democratic Party and the Democratic Socialists of America (DSA). Are you and your party, the PSL, prepared for the fierce attacks and sabotage the bourgeois political establishment and businesses will wage against you if

suite à la page(16)

UN LEADER SOCIALISTE :



L'image de Nasser dans les médias occidentaux est étonnamment différente de celle de l'homme réel, qui a mené le renversement de la monarchie égyptienne...



Le Premier ministre cubain d'alors Fidel Castro, à gauche, et le leader de la République arabe unie Gamal Abdel Nasser à New York, le 28 septembre 1960, après une conférence de deux heures. (Photo AP/Hans Von Nolde)



Il y a plus de cinquante ans, le 28 septembre 1970, s'éteint l'Egyptien Gamal Abdel Nasser, dont le nom reste associé à la nationalisation du canal de Suez

Par As`ad AbuKhalil*

As'ad AbuKhalil affronte la presse négative qui entoure un homme dont l'influence, 50 ans après sa mort, continue de faire trembler les empires médiatiques du Golfe et les forces réactionnaires en Occident.

Depuis la mort de Mahomet, seuls deux leaders en terre arabe ont galvanisé la quasi-totalité de la population arabe : Saladin (d'origine kurde) au XIIe siècle et Gamal Abdul-Nasser.

Nasser, qui est décédé en septembre 1970, a marqué l'époque dans laquelle il a vécu. En arabe et en anglais, on parle encore de l'ère nassérienne, de la marée nassérienne (al-madd an-nassiri) et du nassérisme. Et comme Mahomet avant lui, aucune figure de l'histoire arabe n'a été plus calomniée, caricaturée et vilipendée que Nasser – en Occident et dans les capitales orientales des despotes arabes du Golfe. Le régime saoudien a officiellement déclaré que Nasser était un kafir, ou infidèle.

Des millions de dollars de l'Occident et du Golfe ont été dépensés pour une campagne de propagande incessante contre lui. L'image de Nasser dans les médias occidentaux est étonnamment différente de celle de l'homme réel, qui a mené le renversement de la monarchie égyptienne, a été le deuxième président du pays, était un leader socialiste du mouvement panarabe et un cofondateur et dirigeant du Mouvement des non-alignés.

L'une des façons de mesurer son impact est la persistance de ses détracteurs. Cinquante ans après sa mort, les médias du régime saoudien consacrent encore des pages et des pages à l'attaquer et à le vilipender. Les dirigeants saoudiens agissent toujours comme s'ils avaient un compte à régler avec lui ; leur propagande consacre toujours une section importante aux attaques contre Nasser et son héritage et à la réfutation de ses mots d'ordre et programmes.

Je n'avais que 10 ans lorsque Nasser est mort mais ma mémoire d'enfant est remplie de ses images. Je me souviens que notre bus scolaire traversait les rues de Beyrouth qui étaient remplies de ses posters – je veux dire toutes les rues. Les journaux télévisés étaient essentiellement une compilation de ses déclarations, activités et réunions. Les réunions des sommets arabes étaient sa création et elles étaient dominées par son personnage plus grand que nature. Son charisme était tel qu'il est peut-être la seule personne à avoir surpassé Che Guevara sur les photos.

Je me souviens que lorsqu'il a tenté de démissionner en 1967, après la défaite de l'Égypte face à Israël lors de la guerre des Six Jours, des milliers de personnes sont descendues dans la rue après la tombée de la nuit, en tenue de soirée, pour le presser de revenir sur sa démission.

En Égypte, les manifestations ont été beaucoup plus massives et pourtant Anouar el-Sadate, son successeur, et les médias de droite ont inventé l'histoire selon laquelle les manifestations n'étaient pas spontanées mais « orchestrées ». Même Joël Beinin répète cette affirmation absurde dans un article récent paru dans The Jacobin.

La manifestation que j'ai vue et entendue à l'âge de 7 ans à Beyrouth était-elle également orchestrée, je me le demande ?

Sa mort a entraîné les plus grandes funérailles de l'histoire (estimées à plus de 5 millions) et je ne me souviens pas d'un seul adulte autour de nous qui n'ait pas pleuré. Telle était la présence imminente de Nasser dans nos vies à travers le monde arabe. Malcolm Kerr, dans sa chronique de la vie politique arabe dans les années 1950 et 1960, a inclus son nom dans le sous-titre : La guerre froide arabe, Gamal 'Abd al-Nasir et ses rivaux, 1958-1970.

Il est le seul dirigeant arabe du 20e siècle à avoir donné son nom à un « isme », le nassérisme, bien que ce mouvement n'ait pas prospéré ou grandi après sa mort, car il était en grande partie lié à l'immense charisme de Nasser.

La révolution

Nasser était le chef d'un coup d'État pacifique, connu sous le nom de « révolution égyptienne » de 1952. Mais le nom de révolution lui a été donné non pas tant par le renversement de la monarchie soutenue par les Britanniques que par la transformation radicale et profonde de la vie sociale, culturelle, économique et politique égyptienne. Son impact a été tel que de nombreux coups d'État arabes des années 1950, 1960 et 1970 se sont inspirés de cet exemple. Certains de ces coups d'État ont réussi, comme en Libye et au Soudan, tandis que d'autres, en Irak et au Maroc, n'ont pas abouti.

Cette révolution a été tellement transformatrice que son impact a été ressenti dans tous les pays arabes et a imprégné tous les aspects de la culture : de la musique au cinéma en passant par la littérature. Imaginez une époque où même des princes saoudiens ont fait défection de leur famille royale et ont abandonné leur fortune personnelle pour rejoindre la cause de Nasser en Égypte. Le prince Talal, membre de la famille royale saoudienne, et le prince Badr, fils du fondateur du royaume saoudien, font partie des partisans de Nasser et dans le cadre du Mouvement des princes libres.

Son influence ébranle les despotes pro-américains du Golfe et d'Afrique du Nord et entraîne de lourds investissements occidentaux et israéliens dans le soutien aux régimes de ses ennemis.

Pour Nasser, le mouvement était révolutionnaire dans un double sens du terme. Il s'opposait à la fois aux intérêts des classes supérieures locales et aux puissances coloniales occidentales. L'un de ses slogans les plus célèbres était « Lève la tête, mon frère, l'ère du colonialisme est terminée ». (Beinin, dans l'article cité ci-dessus, déforme le slogan en le citant en arabe familier – alors qu'il est connu en arabe classique – et en laissant tomber la mention du colonialisme, pour une raison incompréhensible).

La nationalisation du canal de Suez par Nasser a été l'un des plus importants actes de défiance à l'égard des puissances coloniales occidentales dans l'histoire arabe ; sa déclaration l'a catapulté sur le devant de la scène régionale et internationale. Nasser est devenu plus qu'un leader arabe. Il est devenu le symbole de tous les pays en développement et des mouvements de libération, qu'il soutenait.

La terminologie politique de Nasser a façonné l'époque dans laquelle il a vécu et même celle qui l'a suivi. Une grande partie du langage relatif au conflit israélo-arabe provient de sa propre rhétorique. L'insistance sur une paix « juste et globale » était la pierre angulaire de l'approche de Nasser. Et même après sa défaite en 1967, il ne s'est pas rendu. Au contraire, il se lance dans une restructuration majeure de l'armée égyptienne. Les bonnes performances de l'armée égyptienne dans les premiers jours de la guerre d'octobre 1973 sont dues aux préparatifs entrepris sous Nasser, bien que la gestion de la guerre par Sadate ait finalement conduit à la victoire israélienne.

La justice sociale

L'ampleur des changements apportés par Nasser peut être mesurée par la situation critique des masses égyptiennes (ouvriers et paysans).

Sous la monarchie, l'éducation et le droit à l'hospitalisation étaient le privilège de l'élite riche. Mon défunt père a fréquenté la faculté de droit de l'université du Caire dans les années 1940 (elle s'appelait l'université Fu'ad I, en l'honneur au roi) et les étudiants de l'époque étaient exclusivement issus de l'élite, en Égypte et dans le monde arabe.

Après 1952, Nasser a rendu l'éducation (à tous les niveaux) gratuite et accessible à tous les Égyptiens. Il a même créé l'université panarabe de Beyrouth, qui existe toujours. Sous Nasser, les soins médicaux étaient gratuits.

La colonne vertébrale du régime de Nasser était constituée par les travailleurs qui ont grandement bénéficié de ses réformes sociales. Tout en éliminant les privilèges et les avantages de l'élite dirigeante, Nasser a lancé des réformes agraires et mis des terres à la disposition des paysans issus de familles qui n'avaient pas possédé de terre depuis des siècles.

On raconte que Nasser visita une usine et vit des ouvriers manger des oignons et du pain pour le déjeuner. Il était si troublé qu'il a exigé une restructuration budgétaire majeure pour changer l'alimentation de base des ouvriers industriels. Le gouvernement de Nasser a été le premier, parmi les gouvernements arabes, à publier des éditions de poche de livres pour diffuser le savoir parmi les masses. L'impression de livres à Beyrouth et au Caire, les centres de l'édition arabe, n'était jusqu'alors destinée qu'à quelques privilégiés.

Démocratie

Le gouvernement de Nasser est souvent critiqué pour son manque de démocratie. Il croyait en la représentation du peuple et il a placé, pour

GAMAL ABDUL-NASSER !


Au mois de Juillet 1959, Gamal Abdel Nasser reçoit Che Guevara, au Caire

la première fois dans l'histoire de l'Égypte, des représentants des ouvriers et des paysans dans le parlement égyptien qui avait été un club de l'élite riche.

Il est vrai que le régime de Nasser ne s'inspirait pas des démocraties capitalistes occidentales, mais où étaient ces démocraties dans la région à l'époque ? Les alliés des États-Unis en Afrique du Nord et dans le Golfe étaient-ils des démocraties ? Non.

Jusqu'à ce jour, les despotes du Golfe et leurs propagandistes lancent l'accusation d'anti-démocratie contre Nasser. L'Égypte sous Nasser a tenu des élections régulières et le vote pour Nasser comme président ne peut être contesté. Il est vrai qu'il a interdit les partis politiques, mais le mot d'ordre après 1967 était : « Aucune voix ne doit primer celle de la bataille ». C'était en fait pour mettre en garde les éléments réactionnaires en Égypte qui souhaitaient (au nom des puissances du Golfe et de l'Occident) saisir l'occasion de la défaite de 1967 pour saper le régime. En outre, ce mot d'ordre visait à donner la priorité absolue à la reconstruction de l'armée égyptienne et aux préparatifs de la future guerre de libération contre Israël.

Et malgré toute la propagande sur la tyrannie de Nasser, le nombre d'exécutions sous son règne, de 1952 à 1970, s'élève à 11 (selon le décompte du principal expert de Nasser, Kamal Khalaf Al-Tawil). La plupart d'entre eux appartenaient aux Frères mu ssulmans qui, à la demande des despotes du Golfe et des puissances occidentales, tentaient de renverser le régime. Ils ont tenté d'assassiner Nasser. Ces mêmes fondamentalistes musulmans ont trouvé refuge dans le Golfe où ils ont formé les idéologies et les mouvements islamistes militants dont nous entendons parler (et dont nous nous plaignons) encore aujourd'hui. L'Iran et l'Arabie Saoudite exécutent plus de personnes par mois que ce que Nasser a ordonné d'exécuter pendant tout son règne.

1967

Nasser est souvent, et à juste titre, tenu pour responsable de la défaite de 1967. Cette défaite a été tout à fait catastrophique dans l'histoire contemporaine arabe et elle a étendu non seulement la superficie des territoires occupés par Israël, mais aussi son impact sur l'Orient arabe et en Afrique du Nord.

Mais ce que nous savons maintenant de cette période (notamment grâce à l'ouvrage de Hazem Kandil, Soldiers, Spies, and Statesmen : Egypt's Road to Revolt) jette une lumière nouvelle sur les raisons des actions qui ont précédé l'attaque israélienne.

La théorie stupide selon laquelle Nasser a permis au bouffon Abdul-Hakim Amer (alors chef de l'armée égyptienne) de diriger les forces armées simplement parce qu'il était son « ami » a été mise à mal. Nous savons maintenant que Nasser était tout simplement incapable d'écarter `Amer qui contrôlait l'armée égyptienne et menaçait son propre leadership.

Loin d'être son ami, `Amer a créé un centre de pouvoir et a empêché le plan de Nasser de professionnaliser l'armée égyptienne. `Amer était plus un rival de Nasser, qu'un allié. Le contrôle réel de Nasser sur l'armée égyptienne ne s'est exercé que de 1967 à sa mort en 1970, et cette période a été caractérisée par les performances magistrales de l'armée égyptienne pendant la guerre d'usure.

Il ne s'agit pas d'un retour nostalgique au passé, ni d'une tentative de faire revenir un fantôme d'un siècle précédent. Mais l'histoire du siècle dernier a été écrite par les forces réactionnaires de l'Occident, de mèche avec les empires médiatiques des despotes du Golfe.

Sadate (manifestement sur ordre de ses parrains américains) a lancé une campagne m sassive (financée par le Golfe) visant à déformer l'héritage de Nasser et à dénigrer sa personnalité (un homme incorruptible, qui n'a pratiquement rien laissé à sa famille, laquelle dépendait d'une pension du gouvernement pour survivre). Il est inquiétant de constater que la campagne de diffamation orchestrée par Sadate contre l'œuvre de Nasser a influencé la pensée de certains gauchistes arabes, et même de gauchistes occidentaux.


Gamal `Abdul-Nasser s'adresse à un sans-abri égyptien et lui offre un emploi, après que l'homme ait été trouvé en train de dormir sous la tribune où Nasser était assis, 1959. (Al-Ahram Weekly, Wikimedia Commons)

*As'ad AbuKhalil est un professeur libano-américain de sciences politiques à la California State University, Stanislaus. Il est l'auteur du « Dictionnaire historique du Liban » (1998), de « Ben Laden, Islam and America's New War on Terrorism » (2002) et de « The Battle for Saudi Arabia » (2004).

Consortium News 15 octobre 2020
Afrique Asie 12 octobre 2021

L'assassinat de Thomas Sankara a signifié le renversement d'une révolution populaire



« La révolution démocratique et populaire a besoin d'un peuple de convaincus et non d'un peuple de vaincus. » On a pu voir, sous sa photo, cette citation du dirigeant révolutionnaire Thomas Sankara, lors d'une manifestation, le 29 juin 2013, contre Blaise Compaoré, qui a dirigé la contre-révolution de 1987

Par PETER THIERJUNG

Blaise Compaoré, qui a dirigé le Burkina Faso d'une main de fer pendant près de trois décennies, sera jugé devant un tribunal militaire, le 11 octobre, pour l'assassinat en 1987 de l'ancien président Thomas Sankara et de 13 autres personnes.

Thomas Sankara a été le dirigeant central de la révolution au Burkina Faso, de 1983 à 1987. Son assassinat a marqué le début d'une contre-révolution sanglante dirigée par Blaise Compaoré, alors membre du Conseil national de la révolution.

En 1983, Thomas Sankara a mené un soulèvement de masse qui a établi un gouvernement révolutionnaire populaire et démocratique. Ce dirigeant, âgé de 33 ans, est ainsi devenu président de la Haute-Volta, nom que portait alors ce pays d'Afrique de l'Ouest sous l'ancien régime colonial français. Le peuple a adopté le nouveau nom qu'il avait suggéré, Burkina Faso, qui signifie « pays des hommes intègres ».

Avec une population qui reste parmi les plus pauvres du monde, le parcours politique de Thomas Sankara a ouvert la voie au développement économique et social. Il a conduit des millions de travailleurs à mettre en œuvre des mesures économiques et sociales profondes avec le soutien du gouvernement révolutionnaire.

Parmi ces mesures, il y a eu la nationalisation de la terre, pour garantir aux paysans le fruit de leur travail en tant que producteurs agricoles, des projets d'irrigation et la plantation de 10 millions d'arbres afin d'arrêter l'empiètement du désert.

On a pris des initiatives pour lutter contre l'assujettissement séculaire des femmes. On a vacciné trois millions d'enfants contre les maladies courantes et mené des campagnes d'alphabétisation. Des routes, des écoles, des logements et un chemin de fer national ont été construits.

On a étendu la solidarité internationale à ceux qui luttent contre l'oppression en Afrique et dans le monde, y compris en soutenant la révolution socialiste de Cuba.

Thomas Sankara a parlé au nom des opprimés et des exploités du monde entier et il s'est distingué des dirigeants d'autres luttes de libération nationale en Afrique après la deuxième guerre mondiale impérialiste par le fait qu'il était communiste.

Une contre-révolution sanglante

La violence du coup d'État contre-révolutionnaire mené par Blaise Compaoré a traumatisé et désorienté politiquement une génération de paysans, de travailleurs et de jeunes qui se tournaient vers Thomas Sankara.

Vingt-sept ans plus tard, en 2014, aux prises avec une insurrection populaire contre son régime, Compaoré a fui le pays. Des millions de personnes se sont mobilisées pour demander que l'ancien dictateur soit jugé pour le meurtre de Sankara. On peut encore voir aujourd'hui dans toute la capitale, Ouagadougou, des graffitis « Justice pour Sankara ». Compaoré réside maintenant confortablement en exil en Côte d'Ivoire voisine et sera jugé par contumace.

Roch Kaboré, l'actuel président du Burkina Faso, a refusé de demander l'extradition de Compaoré. Il a plutôt appelé récemment à la « réconciliation nationale » et il a proposé de considérer la possibilité que Compaoré puisse vivre sa retraite au Burkina Faso. Kaboré a été premier ministre, président de l'Assemblée nationale et conseiller de Compaoré.

Fidèle Toé, ancien ministre du Travail dans le gouvernement de Sankara, a déclaré : « Nous demandons qu'on utilise le terme « réconciliation nationale » non pour dire « Taisez-vous », mais, au contraire, pour dire la vérité sur ce qui s'est passé. *« Un pays qui ne connaît pas son passé se ment à lui-même et ne peut pas aller de l'avant, a-t-il dit aux médias. Il ne peut pas dire qu'il veut juger les voleurs s'il n'a pas fait la lumière sur ses dirigeants.* »

Peu après l'assassinat, Compaoré a prétendu que Sankara avait été tué accidentellement lors d'un échange de coups de feu avec des commandos qui auraient découvert que Sankara complotait pour le tuer. « C'était lui ou moi », a dit Compaoré, en essayant de faire passer l'effusion de sang pour une rivalité personnelle.

Alouna Troaré était l'un des six dirigeants révolutionnaires réunis avec Sankara le jour du coup d'État. Des années plus tard, il a décrit ce qu'il a vu. Des coups de feu ont éclaté devant les bureaux de Sankara et les soldats ont exigé que les participants sortent. « Restez ! Restez ! » aurait alors dit Sankara à ses camarades. « C'est moi qu'ils veulent. »

Sankara a quitté la pièce les mains en l'air et a été immédiatement abattu de deux balles dans la tête. Il a eu le corps pulvérisé par des tirs de mitrailleuse. « Les assaillants étaient venus pour tuer », en a conclu Alouna Troaré.

Cinq autres personnes présentes dans la salle de réunion ont été exécutées. Sept des gardes présidentiels de Sankara ont été assassinés. Les corps des morts ont été jetés dans des fosses peu profondes dans la banlieue de Ouagadougou. Troaré a réussi à s'enfuir.

Une autopsie pratiquée en 2015 sur des restes supposés être ceux de Sankara a révélé que le corps avait été criblé de balles. Ces résultats contredisent le certificat de décès établi en 1988 par un médecin militaire et remis à la veuve de Sankara et selon lequel le dirigeant révolutionnaire serait mort de « causes naturelles ».

Quatre des gardes personnels de Compaoré à l'époque seront poursuivis pour meurtre lors du procès du 11 octobre.

L'élimination de Sankara a été suivie d'une rafle de centaines de ses partisans pour écraser la résistance populaire. Il s'agissait de dirigeants d'organisations de masse de la révolution, dont des fonctionnaires, des étudiants, des professeurs, des journalistes et des soldats. Beaucoup ont été torturés et tués.

Pascal, le frère de Thomas Sankara, a été détenu les yeux bandés, attaché à un arbre, battu jusqu'à ce que son visage soit méconnaissable et soumis à des simulacres d'exécution. Un collègue de Sankara au sein du gouvernement révolutionnaire qui a tenté d'organiser la résistance populaire au coup d'État, Valère Somé, a été pendant des mois battu, brûlé, suspendu au plafond et tailladé à coups de couteau. Tous deux ont survécu pour raconter ce qui leur est arrivé.

Fin octobre 1987, le commandant d'une base militaire située à 80 km à l'ouest de Ouagadougou a tenté de regrouper des forces contre le coup d'État. Mais des commandos dirigés par les alliés de Compaoré ont encerclé la base, perpétré un massacre, puis ont pourchassé et finalement exécuté les survivants.

Mariam Sankara, la veuve du leader révolutionnaire, la famille Sankara ainsi que des membres des familles des autres personnes assassinées lors du coup d'État mènent depuis 34 ans une campagne pour faire connaître la vérité. Ils ont persisté malgré les menaces, le harcèlement et une opposition farouche. Ils ont porté leur lutte devant les tribunaux du Burkina Faso, où on l'a muselée, et devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui a statué en 2006 que le régime Compaoré avait violé leurs droits.

Refuser la loi de la jungle

Pendant la révolution, Thomas Sankara a parlé ouvertement des dangers qui guettaient la révolution et les réalisations des travailleurs, face à leurs ennemis de classe dans leur pays, en Afrique et dans les centres impérialistes.

« Notre patrie est un chantier où le critère de moralité, le souci de la justice sociale, le respect des droit fondamentaux à une vie, à une existence toujours meilleure ne sont pas de vains mots », a expliqué Sankara dans un discours prononcé en 1987 à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution. Ces avancées ont été rendues possibles, a-t-il expliqué, par un peuple dont la conscience politique l'a conduit à rejeter les valeurs « sans foi ni loi » de la « jungle capitaliste ».

Mais Sankara a sonné l'alarme : *« L'opportunisme, nous l'avons connu et nous l'avons vu à l'oeuvre. Il travaille sous diverses formes à la renonciation de la lutte révolutionnaire, à l'abandon de la défense intransigeante des intérêts du peuple au profit d'une recherche frénétique d'avantages personnels égoïstes. « Les difficultés du combat ont amené des camarades à déserter purement et simplement les rangs.* »

Les dirigeants impérialistes de Washington et de Paris ainsi que certains gouvernements capitalistes africains ont essayé de multiples façons de discréditer Sankara et de renverser le gouvernement révolutionnaire. Ils craignaient la révolution et son exemple. Mais là où ils ont échoué de l'extérieur, Compaoré a réussi à le faire de l'intérieur. En trahissant la révolution, il a éteint le phare que le Burkina Faso était devenu pour l'Afrique et le monde et il a supprimé les gains de la révolution.

Pendant le procès, les lecteurs voudront peut-être découvrir par eux-mêmes qui était Thomas Sankara et ce qu'il a représenté. Ses discours, le meilleur point de départ, donneront un aperçu de l'homme, du dirigeant et de la révolution au Burkina Faso.

Étudier Sankara dans ses propres mots

Avec Thomas Sankara, les lecteurs apprendront que l'histoire ne concerne pas seulement le passé, mais aussi ce que les travailleurs font aujourd'hui, en s'appuyant sur les leçons du passé, pour préparer un avenir digne de l'humanité.

« Sankara croyait qu'un monde construit sur des bases économiques et sociales différentes ne pouvait pas être créé par des « technocrates », des « génies de la finance » ou des « politiciens », a écrit Mary-Alice Waters, une dirigeante du Parti socialiste des travailleurs, dans la préface de Thomas Sankara parle, « mais par les masses travailleuses et paysannes dont le travail, appliqué aux ressources de la nature, est la source de toute richesse. Par des êtres humains ordinaires qui se transforment eux-mêmes en devenant une force active et consciente et en transformant leurs conditions de vie. Et le gouvernement révolutionnaire qu'il dirigeait a commencé à suivre ce cours. »

The militant 11 octobre 2021

La souveraineté en opposition ferme au néocolonialisme



Par Mikhail Gamandiy-Egorov

Les valeurs souverainistes et pro-multipolaires prennent de plus en plus le dessus sur l'approche néocoloniale des nostalgiques de l'unipolarité. Ces processus s'accompagnent par ailleurs d'une solidarité de plus en plus accrue entre les souverainistes des différentes régions du monde, de l'Eurasie jusqu'en Afrique, en passant par les pays occidentaux.

Le cas du Mali est aujourd'hui fort révélateur de plusieurs orientations stratégiques pour l'avenir mondial. Un pays africain qui a pu placer autant d'attention internationale au cours des dernières semaines et des derniers mois n'a rien de surprenant pour nous car l'Afrique a indéniablement le potentiel pour devenir un bloc puissant dans le monde multipolaire actuel, mais constitue une source de grand mécontentement pour le monde de l'establishment occidental, longtemps habitué à mépriser le continent africain, tout en y possédant des intérêts largement stratégiques.

En effet, les autorités maliennes font jusqu'à maintenant preuve d'une approche plus que jamais forte, patriote, souveraine, le tout sur une base de valeurs réellement panafricaines. Pour preuves : le leadership du Mali n'a pas hésité, et ce à plusieurs reprises, à mettre les points sur les « i » face à un establishment élyséen qui s'enfonce, toujours un peu plus, dans son arrogance et une mentalité d'un autre âge. Dernier exemple en date : la convocation de l'ambassadeur français en poste à Bamako par le Ministère malien des Affaires étrangères.

Si cette fermeté du leadership malien, ainsi que de la large partie de la population du pays, non seulement dans la défense de la souveraineté nationale, mais également dans le choix des partenaires extérieurs, qu'ils soient africains ou eurasiatiques, a acquis une grande vague de solidarité à divers endroits du continent africain, il faut reconnaître que de nombreux souverainistes européens, y compris français, ont également fait preuve de bons sens, en affichant leur opposition au néocolonialisme occidental en Afrique, qu'il soit anglo-saxon ou hexagonal.

Cette réalité est à prendre en compte très sérieusement. Tout d'abord, il faut certainement remettre d'autres points sur les « i ». Les sentiments anti-occidentaux en Afrique, aussi bien ceux visant le système communément appelé de la Françafrique que celui des anglo-saxons, ne sont pas destinés contre les populations des pays occidentaux liés à ces systèmes purement néocoloniaux. Bien au contraire.

Et le refus de l'establishment politico-médiatique concerné de s'adapter non seulement à l'ordre multipolaire international, mais également à un cadre respectueux de la souveraineté des nations non-occidentales, ne fait qu'accélérer un peu plus sa chute annoncée. Ce qui est intéressant également à observer : c'est l'alliance sur le sujet des forces libérales orientées sur Washington et de certains qui pourtant se revendiquent en être « opposés », mais qui partagent la même vision prédatrice et néocolonialiste vis-à-vis de l'Afrique. Souvent par intérêt, des fois par conviction, d'ordinaire les deux.

Le mépris même qu'affichent ces personnages à l'encontre des Africains, notamment vis-à-vis de la capacité africaine à faire soi-même des analyses géopolitiques, démontre à quel bas niveau ils se trouvent aujourd'hui. Et vraisemblablement aucun traitement ne saura être efficace dans le cas cité. D'ailleurs, aucun étonnement à avoir lorsque les libéraux confirmés et leurs collègues réactionnaires, tentent de faire le chantage par voie de visas. En oubliant évidemment de rappeler que ce système vicieux avait été justement mis en place d'eux-mêmes pour mieux justifier la domination politique, économique, militaire, sans oublier le pillage pur et simple des ressources naturelles des pays se trouvant sous leur diktat.

En d'autres termes – on pille, mais on laisse quand même quelques miettes à travers les « aides » humanitaires et les visas de travail en certain nombre. Pourtant, il est évident que vu le potentiel que possède l'Afrique, l'immigration peut facilement partir dans l'autre sens, à condition que la souveraineté nationale soit réelle. Pour preuves, les Portugais qui partent massivement travailler en Angola, ou les Espagnols en Guinée équatoriale. Il est tout aussi clair que les représentants politiques de l'Occident ne souhaitent pas que ces exemples deviennent massifs. D'où la ferme opposition des élites anglo-saxonnes, comme hexagonales, vis-à-vis de la pleine souveraineté des nations africaines.

De façon générale, l'establishment occidental ne peut aucunement prétendre à jouer au bon samaritain en matière d'immigration, sachant que si souvent cette même immigration est tout simplement le résultat de sa politique : destruction ou déstabilisation d'États souverains, contrôle de la politique monétaire des pays sous domination, présence militaire qui n'apporte pas la sécurité mais ne fait qu'empirer la situation.

Le fait que de nombreux souverainistes européens, et notamment français, l'aient compris – est très rassurant pour la suite. Cela démontre que dans le cadre de la multipolarité, une véritable solidarité internationale est possible, sans hypocrisie. De même qu'une coopération multilatérale.

Observateur continental
7 Octobre 2021

La mémoire au service des luttes : Steve Biko

Par FUIQP et Alain Saint-Victor

Il y a 44 ans, le 12 septembre 1977, Stephen Bantu Biko, dit Steve Biko était assassiné pa les sbires du système de l'apartheid. Il fut l'un des plus grands combattants du régime raciste sud-africain.

Né à King William's Town dans la province du Cap (Afrique du Sud), Steve Biko est témoin au cours de son enfance et de son adolescence des luttes contre l'apartheid. Son grand frère est arrêté en 1963 pour son militantisme politique.

Il faut attendre son entrée à l'université en tant qu'étudiant en médecine pour que Biko trouve un cadre dans l'organisation de la lutte. Il commence ses activités politiques dans le syndicalisme étudiant à l'université du Natal.

Élu dès sa première année au conseil représentatif des étudiants noirs, il est délégué, à ce titre, en 1968, à l'âge de 22 ans, à la Conférence de la National Union of South African Students (NUSAS).

C'est à cette conférence qu'il s'aperçoit que les syndicats, dominés par les étudiants blancs, ne s'opposent pas radicalement à l'apartheid. Les discours sur la diversité multiraciale qui sont dominants lui semblent cacher l'essentiel : la question de l'égalité.

Il réalise qu'il était fondamental d'élaborer un mouvement étudiant noir ayant à sa tête sa propre organisation.

En 1969, il crée, en collaboration avec de nombreux étudiants noirs du Natal la South African Students Organisation (SASO) (Organisation des étudiants sud-africains) et en devient le premier président. Cette organisation est l'un des principaux représentants du mouvement de la "Conscience noire" (Black consciousness movement) dont Biko est l'initiateur.

Biko et le Black *Consciousness movement* préconisent une émancipation des Noirs par eux-mêmes, en affirmant que, même s'ils sont de bonne volonté, les Blancs ne peuvent comprendre entièrement le point de vue des Noirs sur la lutte à mener.

Pour consolider l'autonomie du mouvement, Biko se prononce contre l'intégration entre Noirs et Blancs, se déclarant contre « le fait qu'une minorité de colons impose un système entier de valeurs aux peuples indigènes ».

Pour lui, la « libération psychologique » doit précéder la « libération physique » : les Noirs ne peuvent se libérer politiquement de l'apartheid que s'ils cessent de se sentir inférieurs aux Blancs. L'idée que les Noirs puissent ainsi déterminer leur propre destinée et le principe de la fierté de la conscience noire eurent un grand retentissement alors que les lois d'apartheid étaient à leur apogée.

Les écrits et interventions de Biko font références à tous les grands penseurs et mouvements de la réaffirmation noire d'une part et de la lutte anticoloniale d'autre part : W.E.B. DuBois, Marcus Garvey, Frantz Fanon, Aimé Césaire, etc.





Il s'inspire également des Blacks Panthers états-uniens et reprend le slogan « black is beautiful », invitant aux Noirs de croire en leurs capacités et de prendre en main leur destinée. Préconisant la lutte pacifique et non violente, Biko et le mouvement appellent au boycott de tous les leaders noirs collaborant avec le gouvernement raciste.

Il est arrêté en 1973 pour terrorisme. Il est ensuite banni et assigné à résidence. Ces mesures n'empêchent pas le mouvement de la conscience noire de se répandre parmi la jeunesse et Biko de devenir le symbole de cette lutte.

En particulier, ce mouvement développe des campagnes de boycotts massives. Biko est alors interdit non seulement de prendre la parole en public mais aussi de parler à plus d'une personne à la fois. En juin 1976 les townships se soulèvent contre l'imposition de la langue du colonisateur (l'afrikaans) ce qui débouchera sur le massacre de Soweto. Mis au secret pendant 101 jours, Biko s'évade pour participer à la mobilisation.

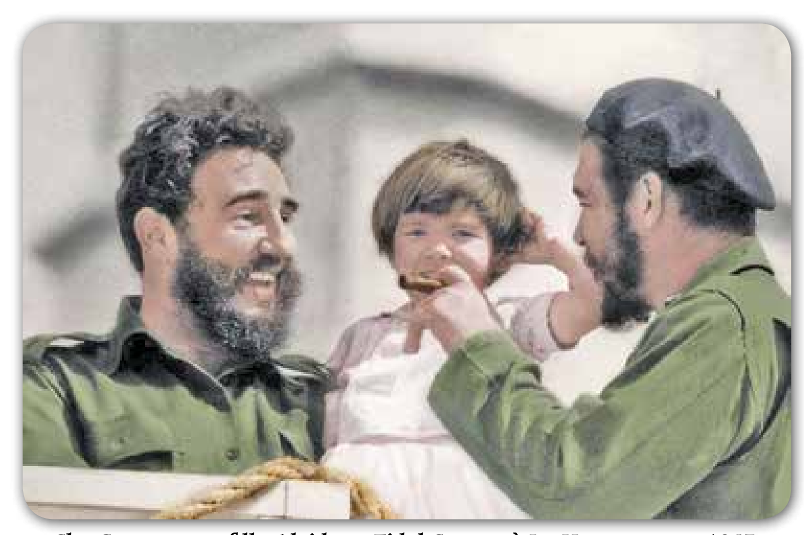
Arrêté une nouvelle fois le 18 août 1977, il est assassiné en prison après avoir été torturé. Il n'avait que 31 ans.

Steve Biko demeure dans la mémoire populaire un symbole d'émancipation et de résistance à l'oppression.

Repose en paix frère camarade.

Texte FUIQP et Alain Saint-Victor

Message d'Aleida Guevara pour les 54 ans qui se sont écoulés depuis la disparition physique de Che



Che Guevara, sa fille Aleida et Fidel Castro, à La Havane, vers 1963.

La femme et les enfants de Che Guevara. (De gauche à droite) Aleida, Hilda, Ernesto (sur ses genoux), Aleida March, Celia (sur ses genoux) et Camilo...

54 ans c'est facile à dire, mais c'est toute une vie, j'avais 6 ans, j'allais avoir 7 ans quand ils m'ont annoncé que mon père était mort. Un très jeune enfant ne sait pas vraiment ce que ça veut dire, mais tu grandis et en grandissant la présence de ton père te manque tellement, tu veux vraiment avoir cette présence, pouvoir lui parler, t'asseoir sur ses genoux, le caresser, l'embrasser, et je n'ai jamais pu.

Mais mon père a laissé un très bel héritage, disons de la cohérence. Vous ne pouvez pas dire quelque chose si vous ne le mettez pas en pratique, cette question est dans l'air. Mon père a montré qu'il faut de la cohérence, de l'éthique révolutionnaire et de l'amour, un grand amour pour pouvoir consacrer le meilleur de la vie pour essayer de sauver la vie des autres.



Aleida Guevara

Il a commencé comme médecin, un jeune médecin qui voulait peut-être trouver un remède à des maladies aussi terribles à l'époque que la lèpre, afin de rêver d'être un grand scientifique. Mais quand il est arrivé dans notre Amérique et a commencé son voyage à travers la Grande Patrie, il a commencé à remarquer d'autres choses, il a commencé à éveiller cette conscience d'être humain, d'essayer d'améliorer sa vie, non pas en tant que médecin, mais en tant que personne. , en tant qu'homme, essayant de rendre la vie des autres plus belle, plus pleine.

Mon père a consacré les meilleures années de sa vie à cela, et il a réalisé ici même à Cuba qu'être un médecin révolutionnaire nécessite une révolution et que peut-être, et peut-être seul, vous pouvez consacrer votre vie isolée à essayer d'améliorer la vie de quelqu'un, mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi le mouvement social est important, la force collective pour pouvoir avancer, grandir en tant que peuple. Ici à Cuba, il a appris l'unité du peuple, la force du peuple cubain était ce qui lui a montré que ce n'est qu'ainsi que nous pourrions être bien meilleurs et vivre avec beaucoup plus de clarté ce que nous aspirons pour notre peuple.

Papa a décidé de donner l'exemple et c'est aussi pour moi l'une des choses que je respecte et admire le plus chez mon père. Il aimait une femme, avait 4 petits enfants, enfin 5 avec ma sœur aînée, et il a vraiment tout mis de côté pour essayer de faire autre chose afin que d'autres personnes puissent leur montrer un chemin différent. Il ne pouvait pas juste parler, il devait s'entraîner et c'est ce qui fait de mon père un homme très cohérent, il disait ce qu'il pensait et faisait ce qu'il disait.

Je pense que cela le rend immense en tant que figure, en *suite à la page(16)*

Mobilisation internationale pour la libération de Georges Abdallah



La Campagne unitaire pour la libération de Georges Abdallah appelle au Mois International d'Actions pour la Libération de Georges Abdallah, du 24 septembre au 23 octobre.



Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Abdallah

Le 19 septembre 2020 dernier, la Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Abdallah appelait à un mois international d'actions pour la libération de notre camarade.

Guidés par la ferme conviction que ce combat devait se mener sur le terrain politique puisque le refus par l'Etat français de libérer Georges Abdallah relève bien d'une décision politique, nombreux avaient été alors les organisations et collectifs à soutenir cet appel et à s'engager concrètement sur le terrain des luttes, partout en France et à l'international, afin d'amplifier la mobilisation et contribuer à faire connaître la situation et le combat de Georges Abdallah.

Cet appel reposait sur une ligne politique et une ligne de défense de notre camarade claires : l'identité politique que Georges Abdallah énonce lui-même dans ses déclarations. Une ligne rappelant que :

1. Georges Abdallah est un résistant arabe, communiste libanais, symbole aujourd'hui du combat contre l'impérialisme, le sionisme, le capitalisme et les Etats réactionnaires arabes.

2. Georges Abdallah est un combattant de la cause palestinienne qui s'est battu contre la guerre d'invasion du Liban par les sionistes et continue à se battre pour la libération de toute la Palestine.

3. Georges Abdallah est un prisonnier politique de l'Etat français depuis désormais plus de 37 ans et ce sous les applaudissements des Etats-Unis et de l'entité sioniste.

4. Nous nous reconnaissons pleinement dans le combat de Georges Abdallah. Nous nous reconnaissons dans son engagement révolutionnaire internationaliste sans faille durant ses quatre décennies d'incarcération pour la fin du colonialisme à travers le monde, sous toutes ses formes, pour la fin du capitalisme et de l'exploitation et en soutien à la lutte des peuples contre toutes les oppressions.

5. Nous nous reconnaissons dans sa farouche détermination et sa conscience indéfectible à mener le combat pour sa libération non sur le terrain des « arguties judiciaires » d'une justice de classe mais bien au niveau des instances politiques – lieu véritable où l'on décide de la place et du poids du rituel judiciaire du moment où il est question des prisonniers politiques.

6. Nous partageons sa ligne de conduite quant au soutien à lui apporter pour sa libération : « C'est sur le terrain de la lutte que l'on peut et que l'on doit apporter le soutien le plus significatif à nos camarades embastillés ». Et en l'occurrence dans son cas, comme il le dit lui-même très clairement, « il ne suffit pas que l'État du Liban "exige" ou plutôt "demande" ma libération, il faut encore que le rapport de force réellement existant puisse faire comprendre aux représentants de l'impérialisme français que mon incarcération commence à peser plus lourd que les possibles menaces inhérentes à ma libération. C'est seulement dans ce cas que l'ordre de mon expulsion vers le Liban ne trouvera plus alors d'opposition. C'est pourquoi, cher·e·s Ami·e·s et Camarades, la solidarité la plus appropriée que l'on peut apporter à tout protagoniste révolutionnaire incarcéré, est celle que l'on développe toujours plus sur le terrain de la lutte contre le système d'exploitation et de domination ». (Lannemezan, le 19 octobre 2019).

Cette ligne de défense de notre camarade, sur cette base politique qui est la sienne, était la nôtre les années passées et le demeure toujours aujourd'hui.

Elle est plus que jamais d'actualité à l'heure où l'État français continue à maintenir Georges Abdallah en prison sans que soit signé par le Ministre de l'Intérieur l'avis d'extradition conditionnant sa libération. Elle est aussi plus que jamais d'actualité à l'heure où Georges Abdallah continue à faire face à ses geôliers, à ne rien céder, à résister et où la mobilisation pour sa libération se renforce toujours plus, jour après jour : partout en France, les initiatives pour exiger sa libération sont menées auprès des élus, au cœur des villes et devant les instances de l'État lors de campagnes d'affichage, de rassemblements et de tables tenues, lors de meetings, de repas et fêtes solidaires, par des appels à signatures et des courriers envoyés au plus haut représentant de l'État, lors des fêtes de partis politiques, et naturellement au sein des cortèges de toutes les luttes sociales et politiques. Georges Abdallah, au quotidien, est de nos luttes et pas un acte militant n'est mené sans que nous réaffirmions que nous sommes de son combat.

Cet engagement en région et sur le plan national est désormais aussi large sur le plan international où Georges Abdallah compte des soutiens sur presque tous les continents (en Amérique latine – au Brésil, au Mexique, en Argentine, au Chili, aux États-Unis, au Maghreb et en Orient arabes – en particulier en Palestine et au Liban, en Inde, en Europe).

Temps est venu désormais de faire en sorte que Georges Abdallah ne soit pas seulement, comme le disait Leïla Khaled « un symbole pour les révolutionnaires à travers le monde » mais bien un symbole de la résistance unanimement reconnu dont tout un chacun exige la libération au nom du droit juste et légitime à se révolter et à résister.

Temps est venu de faire reconnaître Georges Abdallah comme symbole unanimement reconnu de la résistance à l'heure où partout dans le monde, les contradictions certes s'aiguisent mais aussi les résistances des peuples, qui entrent désormais en confrontation directe avec le pouvoir et revendiquent par la révolte ce qui leur est dû ; à l'heure où la résistance du peuple palestinien, dans sa lutte de libération nationale, mène assaut sur assaut contre l'occupant sioniste portant ses coups jusqu'au cœur même des colonies les plus sécurisées ou de ses prisons de haute sécurité ; à l'heure où il est grand temps de réclamer des comptes et de faire en sorte que la peur change de camp !

Alors qu'au Liban vient de se constituer un nouveau gouvernement avec à sa tête comme Premier ministre M. Najib Mikati qui, en son temps, en 2012, avait revendiqué la libération de Georges Abdallah et réclamé son retour au pays en tant que citoyen libanais, temps est donc venu de durcir le rapport de force en amplifiant toujours plus la mobilisation pour la libération de notre camarade.

C'est en ce sens et pour toutes ces raisons – en restant fidèles aux principes d'action et à la ligne politique rappelés ici – que nous appelons aujourd'hui à un nouveau mois d'actions, du 24 septembre au 23 octobre 2021, pour que nous tous, les soutiens à notre camarade, nous ne laissions pas un espace politique libre sur le plan local, régional, national et international sans que soit mise à l'ordre du jour l'exigence de sa libération.

A Albertville, Amiens, Annecy, Aubagne, Aubervilliers, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Gennevilliers, Grenay, Grenoble, Lannemezan, Lille, Lyon, Marseille, Montauban, Montpellier, Morlaix, Nanterre, Nîmes, Paris, Pau, Saint-Denis, Saint-Etienne, Tarbes, Thionville, Toulouse, Troyes ; dans les Alpes-Maritimes, en Corse, dans le Finistère, le Gers, en Gironde, en Haute-Marne, dans les Hautes-Pyrénées, l'Hérault, l'Ile de France, le Lot-et-Garonne, dans le Nord et le Pas-de-Calais, au Pays de Cornouailles, en Poitou-Charentes, au Puy-de-Dôme, en région Rhône-Alpes, en Seine-Maritime et dans le Tarn-et-Garonne. ; en Algérie, en Allemagne, en Angleterre, en Argentine, en Belgique, au Brésil, au Canada, en Espagne, en Grèce, en Inde, en Italie, au Kurdistan, au Liban, au Luxembourg, au Maroc, en Palestine occupée, au Pérou, en Pologne, en Roumanie, en Tunisie, en Turquie – partout en France et dans le monde où le combat de Georges Abdallah est relayé et l'exigence de sa libération portée, partout où nous sommes tous – soutiens solidaires actifs à notre camarade – , multiplions les actions de mobilisation et intensifions la pression sur les représentants et les lieux du pouvoir de l'Etat français pour qu'enfin soit signé par le ministre de l'Intérieur actuel l'avis d'expulsion conditionnant la libération de notre camarade et que soit gagné ce combat de mise à mort de cette perpétuité réelle inique.

Nous tous, – anarchistes, autonomes, antifascistes, anti-impérialistes, antisionistes, communistes, démocrates, écologistes, internationalistes, libertaires, marxistes-léninistes, marxistes-léninistes-maoïstes, républicains insoumis, révolutionnaires, trotskystes ; engagés dans des partis, syndicats, fronts, campagnes, associations, collectifs, comités, mouvements et réseaux multiples ; engagés aux côtés de notre camarade dans les luttes politiques pour la Palestine, en soutien à l'Intifada et contre la Normalisation ; pour la défense des luttes des peuples et de leurs résistances ; pour la défense des prisonniers politiques et des prisonniers révolutionnaires ; contre l'enfermement carcéral ; contre les violences policières ; pour la défense des immigrations et des quartiers populaires ; contre le racisme ; pour la défense des travailleurs, de leurs acquis et de leurs droits ; pour celle des gilets jaunes ; pour le combat de l'émancipation des femmes ; contre la torture et la peine de mort – mobilisons-nous une fois de plus, tous ensemble là où nous sommes, dans cette diversité qui est la nôtre, du 24 septembre 2021 au 23 octobre 2021 pour qu'à cette date, la onzième manifestation à Lannemezan soit la dernière et que nous puissions enfin être à ses côtés pour continuer la lutte.

Une, deux, trois, mille initiatives pour la libération de Georges Abdallah !

Il est de nos luttes, nous sommes de son combat !

Palestine vivra, Palestine vaincra !La victoire ou la victoire !

Paris, le 19 septembre 2021

Suite de la page (6)

kèk mesaj lè yo sou sa, selon sa li di. « Otorite ayisyen yo nan anbasad la di nou pwoblèm nan pa sòti bò kote pa yo men se pito otorite dominiken yo ki pran tan ak pwosesis la ki fè anpil paspò pa gentan remèt ak viza a deja. »

AyiboPost te eseye rantre an kontak ak minis afè etranjè a, Claude Joseph, epi ak responsab depatman etidyan yo nan anbasad Ayiti nan Sendomeng. Men yo pa t jan m vle reponn apèl sou sijè a byenke AyiboPost te kite mesaj pou yo.

Viv san paspò nan peyi vwazen an se pa yon bagay ki fasil pou etidyan dominiken yo. Ofis pwoteksyon sitwayen (OPC) ki konprann sa, te soti yon nòt 5 oktob ki sot pase a pou li rale zòrèy otorite yo sou sa pwoblèm sa. Malgre sa a, anyen pa mache.

Anpil fwa, se viza touris etidyan oblije vin mete Ayiti chak ane. Konsa yo voye tyeke paspò a chak mwa osnon chak 3 mwa nan imigrasyon ayisyen ak dominiken ki sou fwontyè a. Viza touris la diferan ak viza E imigrasyon dominiken bay pou etidyan yo. Viza touris la dire yon lane, alòske viza E a valab pou 4 lane.

Se sa ki fè, si paspò etidyan an gen plis pase 3 mwa ak yon viza touris san li pa tyeke, nenpòt ajan imigrasyon dominiken ki ta kenbe li ap voye l tounen Ayiti paske li ilegal nan peyi a. Men sa gen prèske senk mwa depi etidyan yo oblije rete san paspò yo akoz pwosesis la kanpe nan wout. « Lè konsa, nou oblije limite deplasman nou yo pou evite rankontre ak ajan imigrasyon dominiken. Lòt bagay ankò, se paske gen anpil sèvis ki limite pou nou. Dayè etidyan yo pa kapab fè pyès demand atestasyon nan inivèsite yo, san yo pa gen paspò yo », daprè sa Taylor Joseph di.

Lòt pwoblèm, se paske yo pa kapab resevwa tranfè lajan paran yo ki Ayiti ap travay voye ba yo. « Nan sans sa, nou oblije nan plenyen bay zanmi pou yo kapab asepte pou paran nou voye transfè epi ale retire l ak paspò yo pou nou », daprè sa John Wesly Chérilus, yon lòt etidyan nan medsin nan inivèsite UTESA rapòte.

Pandan ane 2020 an, sitiyasyon an pat twò difisil pou etidyan yo ki souvan ap fè fas kare ak ajan imigrasyon dominiken. Devlopman maladi kowonaviris la, te fè yo rete lakay yo pandan yon bon bout tan, epi suiv tout kou nan inivèsite yo an liy. « Men kounye a li pa konsa ankò. Gen kou e inivèsite a mande fòk nou prezan nan espas fakilte a pou nou suiv li. Konsa, zizirit pa janm sispann pran nou akòz nou pa ta swete rankontre ak ajan imigrasyon pandan nou sou wout pou ale nan fakilte nou », se konsa Chérilus eksprime enkyetid li.

Pou Mike Carly Charlotin evite tout kontrent sa yo, li te oblije vin rete pi pre inivèsite li. « Men malgre sa, mwen oblije pran moto osnon indriver pou mwen ale nan kou. Mwen evite mache a pye yon fason pou ajan imigrasyon pa mete men sou mwen paske menm kat etidyan inivèsite a bay la pa valab nan je yo toutotan yo pa wè pèmi etidyan osnon paspò a tyeke nòmalman. »

Pwoblèm viza a pa sèlman touche etidyan ki ap etidye lakay vwazen an. Anpil migran ayisyen ki ap evolye sou bout tè dominiken an konfwonte ak pwoblèm sa a epi fè fas chak jou ak move trètman nan men otorite imigrasyon dominiken.

Emmanuel Moïse Yves/ Ayibopost
Crédit Photo: John Wesly Chérilus

Tèt lakribit

Zetwèl Latibonit tèlman sou
Jouk yo tout rive fè tèt lakribit
Sot tonbe sou bwa joumou
Jis sou lizyè zèpòl Ansapit
Reveye solèy nan rèv koukou
Anvan zizye douvanjou kwit
Nan lantouray nan fon lakou
Al pantan sou figi ti bokit
Ki makònen pe fè lanmou
Sou zèl yon manman pipirit
Pa gen lonta san te prè fou
Men zen an tèlman pwès pitit
An n kite sa ti cheri Doudou
Rèv lavi menm jan kòd pit
Se grenn chen nan rebò kalfou
Sa pa janm rive wè ale lannwit
Chache dat engra almanak nou
Remò pap fè rèv li fè tèt lakribit

J. Fatal Pya

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi maintient le défaut octroyé à l'audience du 08 Décembre deux mille vingt contre la dame Marie Marthe Désir condamne le cité à payer la somme de vingt mille gourdes (20.000)gourdes de dommages et intérêts pour les préjudices causés, dit et déclare résilié le bail liant les parties ,ordonne le déguerpissement du cité avec sur ce chef exécution provisoire sans caution de la présente sentence nonobstant appel et pourvoir en cassation ,Commet l'huissier Pierre Winer de ce siège pour la signification de la présente sentence

Donné de nous Me Leraux Ruth juge en audience ordinaire civile et publique du jeudi six mai 2021, An 217ème de l'indépendance, avec l'assistance du greffier, Jean Yves Jean Joseph

Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi. ... etc. ....

Jean Yves Jean Joseph, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen. Le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare, fondé la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Rodrigue BOUZY, d'avec son épouse, née Marie Carmelle DEDIEU pour injures graves et publiques aux tors de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; ordonne à l'officier de l'état de la section Sud de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Josué CADET pour la signification de ce jugement ; compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé, Garry ORELIEN, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt trois juin deux mille vingt et un, en présence de Me. Paul WESLEY, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège

Il est ordonné.....etc. ...

En foi de quoi.... etc. ...

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la demandesse, la dame née Marie Mirline Casimir contre le sieur Erick Joseph, admet en conséquence le divorce de la dame née Marie Mirline Casimir contre le sieur Erick Joseph pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien , Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux aux torts exclusifs de l'époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement

Rendu de nous, Bredy FABIEN, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juillet deux mille vingt et un, en présence du Substitut du commissaire gouvernement, Me. Enide LEGERME, faisant office du Ministère public et avec l'assistance, de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. ...etc....

En foi de quoi..... etc …

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public; Maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce du sieur Pierre Jean Rémy SAINT-VILUS d'avec son épouse née Annie JOASSAINT pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de Limbé de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Fleurimond A. PAUL de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement , compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par Nous ; Linx JEAN, Av, juge en audience civile et publique du sept juin deux mille dix huit, en présence de Me Hervé C. HYPPOLITE, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Magloire DESIR

Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi..... etc ......

Henri Claude CHERY, Officier de l'état civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Sony André DORCELUS, d'avec son épouse née Marie Mythza MONTINOR pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existants entre les dits époux ; ordonne à l'officier de l'état de civile de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera insérée dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier JOHNNY JEAN pour la signification de ce jugement ; compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Legroise AVRIL, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt huit juillet deux mille vingt et un, en présence de Me. Quebex JEAN, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du greffier Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action du demandeur, le sieur David FLEURIMOND , en la forme : Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi trente juillet deux mille vingt et un contre la femme née Dina BEAUZIL ; Admet le divorce des époux David FLEURIMOND, la femme née Dina BEAUZIL ; pour injures graves et publique faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse; Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, Section Sud de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ;Compense les dépens vu la qualité des parties. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement

Rendu de nous, Bredy FABIEN juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juillet deux mille vingt et un, en présence du Substitut du commissaire du gouvernement Me Marie Enide LEGERME faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. ....etc.... En foi de quoi. .....

Jean Garry Remy, Avocat

Me Samuel Madistin, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen Après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la demandesse , la dame née Mireille Monperous , en la forme; Maintient le défaut faute de comparaître à l'audience du vendredi treize novembre deux mille vingt contre le sieur Louis Toussaint Roger , admet en conséquence le divorce de la dite dame née Mireille Monperous contre le sieur Louis Toussaint Roger, pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien ,Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, Section, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ;Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement

Rendu de nous Bredy FABIEN, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juillet deux mille vingt et un, en présence du Substitut du commissaire du gouvernement Me Enide LEGERME faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. ....etc.... En foi de quoi..... etc .....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public , accueille l'action de la demandesse la née Widelyne Pierre , en la forme, Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi treize novembre deux mille vingt , contre le sieur Claude Budler Philippe Auguste ,admet en conséquence le divorce de la dame née Widelyne Pierre contre le sieur Claude Budler Philippe Auguste pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux aux torts exclusifs de l'époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers. Compense les dépens vu la qualité des parties. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement

Rendu de nous Bredy FABIEN juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince civile publique et ordinaire du vendredi trente juillet deux mille vingt et un en présence du substitut du commissaire du gouvernement Me Enide LEGERME faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. ...etc...

En foi de quoi.... etc. ...

Suite de la page (5)

loi, corrompu, sanguinaire et, de surcroit illégitime et illégal d'Haïti, en l'occurrence, Jovenel Moise dont son mandat constitutionnel arrive à terme depuis le 7 février 2021 ? Ne devrait-on pas chercher à bien comprendre le sens des manœuvres des puissances impérialistes durant ces vingt dernières années sur le pouvoir en Haïti, à travers ces lunettes-là que nous propose David Harvey en prenant comme cas d'espèce l'ex-président de la République, Jean-Bertrand Aristide, victime de coup d'état en deux occasions après l'avoir combattu avec acharnement aux élections de 1990 ?

Le président Jean-Bertrand Aristide, un cas d'espèce dans l'histoire contemporaine d'Haïti

S'agissant de ces élections élisant M. Jean-Bertrand Aristide, le 16 décembre 1990, il conviendra de reconnaitre que ce cas particulier a quasiment été échappé du contrôle du capitalisme, en n'arrivant pas à imposer leur agent bien *argenté (39)* et bien outillé, en l'occurrence, M. Marc Louis Bazin au timon des affaires après la chute de l'ancien régime. Ce faisant, 7 mois après il a été renversé du pouvoir par un putsch militaire supporté par les « États démocratiques » de l'occident via notamment la CIA (40). Chassé et exilé, il a dû passer pas moins de 3 ans en exile chez l'Oncle Sam. Il a été retourné au « bercail », sous les conditions imposées par le « capitalisme impérial contemporain » après un long processus de chantage et de formatage d'esprit, de vision et de projet de société. Tout a été revu et corrigé par cette coalition des puissances capitalistes qui s'est nommé encore : l'*Occident, monde démocratique, communauté internationale, Pays d'État de droit, etc*. Par ce coup d'État, l'occident parvint à enlever la légitimité populaire du président démocratiquement élu en lui réhabilitant au timon des affaires en coupes réglées. Toutes ses décisions devaient être nécessairement entérinées par la Maison Blanche avant d'être officialisées. Car, avec ce retour contrasté on lui rend redevable à l'égard du capitalisme impérial imposant ses lois comme il l'entend. Cette redevabilité doit se traduire dans l'application servile des politiques néolibérales. Depuis lors, tout se fait en Haïti par et pour le capitalisme via ces mécanismes néolibéraux mis en place. Cela entraine, ipso facto, que le pouvoir d'Aristide va devoir changer de cap pour se conformer au plan du groupe des pays capitalistes-oppresseurs.

Une « restauration de la démocratie » par une force d'occupation militaire en 1994

À partir de ce coup de force de l'impérialisme (Nord-Américain en particulier), c'est-à-dire, le renversement et le retour d'Aristide d'exil le 15 octobre 1994, après 3 ans de pirouettes, de dilatoires et de manigances, en collaboration avec les alliés putschistes des Forces Armées d'Haïti, instituées par l'armée américaine avant leur départ du pays en 1934, la matérialisation du plan néolibéral entre d'emblée en exécution en faisant un bond remarquable. À cette occasion, le capitalisme a fait des bouchées doubles pour instituer ses volontés les plus capitalistiques. Tandis que les USA se chargeaient « de restaurer la démocratie » via une flotte militaro-civile composée notamment de 22 000 marines (41) et les IFI (42), de leur part, prétendaient apporter la stabilité financière et du développement à travers un plan dit : « plan d'ajustement structurel », (PAS); à partir de ce moment, il est clair que la souveraineté, à la fois politique, économique et financière du pays se trouve hypothéquée entre les mains de ses créanciers, aux grandes puissances et au « dieu du marché international » pour parodier Sophie Porchellet (43) dans son article intitulé : *construire ou reconstruire Haïti*. Et, l'imposition du plan d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale impliquant une campagne de privatisation des principales institutions Étatiques sous le couvert de cette rhétorique vide que : l'État est failli, il est trop faible, il est corrompu, il est donc inapte pour gérer. Il doit le privatiser en les liquidant aux puissances capitalistes qui peuvent mieux les gérer profitablement dans l'objectif de *la réduction de la pauvreté et d'augmenter le rendement de la productivité tout en assurant le bien-être de tous et de toutes*. Cela implique que l'État doit volontairement abdiquer sa souveraineté sur les mouvements de biens et de capitaux au profit du marché mondial. La privatisation peut être absorbée par la bourgeoisie compradore qui opère dans le pays tout comme cela peut être fait avec des entreprises multinationales ou étrangères. C'est donc la « liberté de marché » et « le libre-échange » qui s'impose. Par exemple notre système de télécommunication sera acquis par une compagnie du Vietnam, le vietel à 60%. À partir de cette privatisation, la communication en Haïti est devenue un véritable luxe pour les couches sociales défavorisées. Il faut noter qu'en abdiquant sa souveraineté l'État renonce à la fois à sa propriété et aussi à son droit de régulation. Aristide aura tenté de contourner les exigences qui lui ont été faites. Il a résisté un petit peu, mais il n'a pas pu tenir tête jusqu'à remporter la victoire. Pour cette raison au cours de son deuxième mandat (2001-2006), il sera victime d'un nouveau coup-d'État punitif qui l'obligeait à passer pas moins de sept ans d'exil en Afrique du Sud, où il a été catapulté par le trio : USA-Canada-France. Un seul président, deux coups d'États en moins que trois quinquennats. Cela ne saurait être un fait anodin. De retour d'exil pour la deuxième fois le Mars 2011, il sera contraint de rester en retrait de la politique active. Toutefois, il est censé rester assez populaire et plus populaire que quiconque au moment où nous écrivons cet « acte d'accusation ». Certaines personnes peuvent aller jusqu'à dire qu'il reste incontestablement un leader d'une certaine « popularité imbattable » et « politiquement redoutable ». Toutefois c'est un avis qui mérite de réserves.

Notes

27 Il s'agit de l'ancien nom de la Banque centrale depuis 1910 avant de devenir la BRH, banque de la République d'Haïti ou Banque centrale.

[28]. Cela s'est passé le 16 décembre 1914.

[29] . Institutions financières internationales.

[30] Elle doit être entendue, suivant la définition de Léon Trotski, dans *la Révolution permanente* en 1936, comme une « *démocratie d'un type nouveau et amélioré, grâce à l'absence de la classe des capitalistes* ». Il y a lieu de distinguer d'autres types de démocratie : démocratie formelle, démocratie prolétarienne, etc.

[31]. Fond National pour la concertation Démocratique.

[32]. À l'époque cela s'appelait plutôt : secrétaire d'Etat des finances et aux affaires économiques. Il occupa ce poste entre Février et juillet 1982.

[33]. MIDH : *mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti*, Fondé par Marc Louis Bazin.

[34]. Cité par Ayibopost, dans un article…p.2

[35]. C'est nous qui utilisons cette expression. Quant à David Harvey, il a plutôt utilisé le terme théoriciens.

[36]. https://journals.openedition.org/nrt/2037 . / David Harvey, *Brève Histoire du néolibéralisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, coll. « Penser/Croiser », 2014, 320 p. Cité par Lyonel Jacquot.

[37]. https://www.monde-diplomatique.fr/1994/04/A/18772

[38]. https://ayibopost.com/30-septembre-1991-et-11-septembre-1973-deux-coups-detat-pour-un-meme-projet/ <https://www.lemonde.fr/archives/article/1995/12/10/l-etrange-jeu-de-la-cia-dans-l-affaire-haitienne_3886118_1819218.html

[41]Cité par Ayibopost *Op.cit.,* p. 2. Voir, à cet égard, ce lien : < https://ayibopost.com/les-etats-unis-ont-ils-un-role-dans-le-naufrage-dhaiti/ >.

[42]. Institutions financières internationales.

[43]. Voir aussi : pourquoi trois entreprises de l'État haïtien se trouvent entre les mains du secteur privé ? à partir de ce lien : https://ayibopost.com/pourquoi-trois-entreprises-de-letat-haitien-se-retrouvent-aux-mains-du-secteur-prive/

A Suivre

Suite de la page (9)

you win this election?

CR: I think that our party is extremely well prepared. We have many experienced political cadre and a plethora off of dedicated workers from different areas of expertise and different jobs. We have people who work as accountants at banks, we have teachers, we have people from nonprofits, from the tech industry, and other sectors. We know that we're well prepared to create solutions for working class people who have problems in New York City.

In terms of the ruling class' attacks. Che Guevara said that a great revolutionary is motivated by a deep sense of love, and I think that all of the people in the PSL are led by their love for the people, for humanity, and for the planet. I think that no amount of hate and attacks could ever bring us down. When you do something with love, there's no limit to what you can do. Whereas, when you do something simply for money, which is what motivates most politicians and capitalists, you only do things if the money is there. When the money runs out, they stop. So that's what we have that they don't have, and that's why they can't intimidate us.

HL: You are working as a teacher, while campaigning for mayor. Is that difficult?

CR: It's extremely difficult. I work from 8 a.m. to 4 p.m., and then I have a puppy that I have to go home to take care of, and then I have to campaign. So it has been difficult. For me, it has meant 15 hour days. Usually I wake up at 5 a.m., and I don't rest until maybe 10 p.m.. That's what my day looks like; juggling my dog, my work, campaigning, interviews, and events that I have to attend. It's a lot.

Because I work, we have run into barriers. For example, we were invited to take part in a mayoral debate, but they scheduled the debate during my work hours. We explained to the debate organizers that it's classist to do that, and it bars working class people from participating in the mayoral debate, because we work! But they wouldn't change the time, so I won't be in that debate unfortunately.

But we continue to do the work that we can. Every day we show up and campaign, we continue powerfully, sharing our platform and sharing our vision for New York City. And I think that there is no working class New Yorker who can deny that our platform will benefit them. And yes, some days we're tired, but, as I said before, there's nothing that love won't defeat. We can get tired, but our hearts are full from fighting and creating a socialist movement in New York City that is going to truly bring about changes that will benefit the people in our communities.

HL: Do you have a particular message for New York's Haitian community as to why they should vote for Kathy Rojas?

CR: Yes. I think that Haitians, like the Colombians, are an immigrant people, and New York City is an immigrant city. It is important for the mayor of New York City to be anti-imperialist. Why? Because whatever happens in Haiti, in Colombia, in Puerto Rico, in the DR, in Brazil, or anywhere else, it affects many New Yorkers. Even though many of us may be living here, we may be new arrivals or the children of immigrants from other countries, so our hearts are still with the people in our home countries. So we need to ensure that we have a mayor that is not only going to advocate for New Yorkers, but who is also going to take strong stands and be vocal against U.S. imperialism and the way it is exploiting and killing our people abroad in the name of U.S. corporate interests.

I would also like to say that, as a Colombian and a revolutionary, I hold Haitian history and the Haitian people in very high regard, because it is Haiti that taught all of the Americas what revolution looks like. It was Haiti that helped Colombia to become independent, and Haiti pushed Colombia to end slavery. So we owe Haiti so much, and we need to unite working class people to fight so that not only New York but the planet is no longer is making decisions based on what is in the interests of corporations. We must begin to make decisions for the working class and put all power in the hands of the people.

Suite de la page (13)

tant qu'exemple pour les nouvelles générations, cette capacité d'aimer qui lui a permis de quitter ses proches parce qu'il devait aimer, il devait consacrer sa vie aux autres. L'amour lui a donné la force de continuer.

Ce sont des hommes comme ceux-là qui, malgré 54 ans d'absence physique, nous devons continuer à nous souvenir et à pratiquer, en le prenant tous les jours, c'est ce qui les fait continuer à vivre avec nous et c'est ce que nous visons toujours pour que le Che continue d'être . Cet exemple de vie si nécessaire aux nouvelles générations pour promouvoir par leur exemple la construction d'un monde beaucoup plus juste et meilleur pour tous. C'est le meilleur souvenir d'un tel homme.

Résumé latino-américain
8 octobre 2021

Afrique du Sud : les travailleurs en grève illimitée !



Le Syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud a indiqué que la grève serait indéfinie

Il s'agit des travailleurs de l'acier et de l'ingénierie affiliés au Syndicat national des métallurgistes (NUMSA), qui ont réclamé cette mesure pour faire respecter ses revendications, principalement une augmentation de salaire de 8 %. 160 000 travailleurs se mettent en grève.

NUMSA est le plus grand syndicat d'Afrique du Sud, ses membres comptent un peu plus de 400 000 métallurgistes. Aujourd'hui, les travailleurs des aciéries et des usines d'ingénierie réclament des augmentations de salaire. Il s'agit d'environ un tiers des membres de ce syndicat.

L'industrie de l'acier et de l'ingénierie est une composante importante de l'économie sud-africaine, représentant près de 2 % de la production économique du pays et employant environ 190 000 travailleurs. Ce qui veut dire que la grande majorité de ce secteur (160 000) fait la grève.

L'inflation interannuelle dans le pays africain entre janvier 2020 et le même mois de cette année était de 4,55%, jusqu'à présent, les employeurs ont enregistré une augmentation inférieure à cet indice: 4%, mais les travailleurs exigent que les salaires dépassent cette inflation. Le groupe syndical a rejeté la proposition de l'employeur d'une augmentation de salaire de 4,0 pour cent et exige une augmentation de 8,0 pour cent.

En effet, l'économie de ce pays s'est effondrée de 7 % en 2020, augmentant le nombre de chômeurs. Déjà au deuxième trimestre de cette année, il atteignait 34,4%, tandis que chez les jeunes de 15 à 34 ans au premier trimestre 2021, le chômage était de 46,3%, c'est-à-dire que près d'un jeune sur deux ne trouve pas d'emploi. De plus, la grande majorité de la population souffre d'une mauvaise qualité de vie. C'est pourquoi ces travailleurs se battent pour obtenir des salaires plus élevés.

Le mardi 6 octobre dernier, premier jour de la grève, ils ont défilé jusqu'au Conseil de négociation de l'industrie métallurgique et de l'ingénierie (où les grilles salariales sont résolues) à Johannesburg et ont remis un mémorandum réitérant leur demande d'augmentations salariales supérieures à l'inflation. Des manifestations ont également eu lieu dans des villes telles que le Northern Cape, le KwaZulu-Natal et le Western Cape.

Les travailleurs viennent depuis longtemps avec diverses actions, jusqu'au déclenchement de cette grève, réclamant des augmentations de salaires et contre une réforme du travail que Cyril Ramaphosa, le président de l'Afrique du Sud (un homme d'affaires qui avant d'être président était connu dans le pays pour ayant la franchise du Mc Donald's South Africa), entend s'imposer.

En 2018, pour cette raison, il y a également eu une grève générale de la NUMSA et d'autres syndicats, avec des manifestations au Cap, à Johannesburg, à Pretoria et dans plusieurs autres villes.

En 2014, les métallurgistes sud-africains ont entamé une grève qui a duré quatre semaines. L'industrie métallurgique est un secteur important pour l'économie sud-africaine.

Telesur /Laizquierdadiario 6 Octobre 2021

États-Unis : Explosion sans précédent de grèves contre les entreprises agroalimentaires



Les travailleurs las des conditions de travail, des bas salaires et des conséquences de la pandémie mènent des grèves dans différentes parties du pays.

Les travailleurs des entreprises alimentaires aux États-Unis en ont assez des conditions de travail épouvantables et des bas salaires qui leur sont imposés, et dans différentes parties du pays les grèves se multiplient dans les entreprises du secteur.

Environ 1 400 employés des usines céréalières de Kellogg Co. ont été interrompus cette semaine après avoir noté que les négociations avec l'entreprise sur les salaires et les avantages sociaux étaient au point mort. Dans le Kentucky, une grève des 420 employés de la distillerie Heaven Hill dure depuis quatre semaines, selon l'Associated Press.

Ces débrayages, y compris des piquets de grève, faisaient suite à des grèves qui ont fait rage durant l'été nordique, notamment par 600 travailleurs de l'usine Frito-Lay de Topeka, Kansas, et par 1 000 employés des usines de Nabisco dans diverses régions des États-Unis.

En juin, Smtihfield Foods a évité de justesse une grève de milliers de travailleurs dans une usine de Sioux Falls, dans le Dakota du Sud.

Le nombre de grèves est inhabituel. Kellogg note que c'est la première fois que ses employés de la transformation des céréales aux États-Unis se mettent en grève depuis 1972. La dernière fois que les travailleurs de Nabisco ont cessé leur emploi, c'était en 1969.

Au cours des 18 derniers mois, et dans le cadre de la pandémie de coronavirus, des milliers de personnes ont dû travailler des quarts de 12 heures et des heures supplémentaires obligatoires pour répondre à la demande. « Nous peignons une ligne », a déclaré Rob Long, un mécanicien de production de 11 ans à l'usine Kellogg d'Omaha, comme l'a rapporté AP.

Après des décennies de réduction des salaires et des avantages sociaux par les entreprises, les travailleurs du secteur des aliments transformés estiment avoir un avantage inhabituel en raison de la pandémie, a déclaré Patricia Campos Medina, directrice exécutive de l'Institut des travailleurs de la School of Industrial Relations and Labour de l'Université Cornell. .

La pénurie de main-d'œuvre signifie que les entreprises ne peuvent pas facilement remplacer les travailleurs dans la production alimentaire, a-t-il ajouté. « *Les travailleurs en général exigent que les entreprises investissent davantage dans la main-d'œuvre et ne prennent pas seulement les bénéfices pour les actionnaires* », a-t-il ajouté.

Résumé latino-américain 7 octobre 2021

États-Unis : Les manifestants exhortent Biden à donner la priorité à la réforme de l'immigration « maintenant »



Manifestation d'immigrants devant la Maison Blanche

Des centaines de manifestants rassemblés devant la Maison Blanche exigent que le président américain tienne sa promesse électorale de réforme constructive de l'immigration.

Des manifestants se sont rassemblés jeudi place Lafayette, devant la résidence présidentielle, pour participer à la marche réclamant les droits des migrants et exhorté l'administration Joe Biden et le Parti démocrate à tenir leurs promesses électorales, avant tout, d'inclure dans le budget une réforme de l'immigration pour naturaliser plus de 11 millions d'immigrants sans papiers.

Selon les médias locaux, les militants venaient de différentes régions du pays comme le Nevada, New York, le Texas, le Maryland et la Virginie, entre autres, criant "maintenant" qu'ils demandaient que la réforme visée soit approuvée dans les plus brefs délais, à la en même temps qu'Ils ont exprimé leur mécontentement face au retard pris dans la prise d'initiative par le Congrès, malgré le contrôle démocrate des deux Chambres.

« Aujourd'hui, nous avons un président démocrate, nous avons des démocrates aux commandes des deux chambres du Congrès, donc il ne devrait y avoir aucune excuse pour ne pas continuer à reconnaître les efforts et les contributions des migrants », a critiqué la sénatrice de l'État de New York Jessica Ramos, qui a rejoint la manifestation.

Les manifestants, pour la plupart des migrants résidant aux États-Unis, auraient parcouru un itinéraire circulaire en scandant des slogans jusqu'à ce que la police crée un périmètre de sécurité, ordonnant aux personnes rassemblées de retourner au lieu de rassemblement. De même, quelque 51 personnes, d'origine latino-américaine, ont été arrêtées dans le cadre des manifestations.

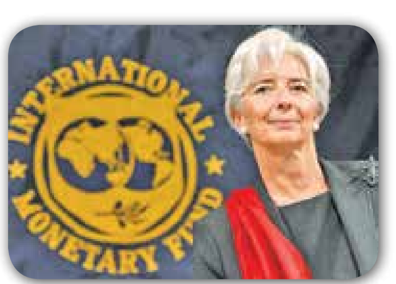
Le président nord-américain fait face à une crise humanitaire à la frontière sud en raison de la surpopulation de migrants irréguliers dans la région, notamment d'Haïtiens, et parce qu'il continue d'expulser des migrants sans leur donner la possibilité de faire traiter leurs dossiers.

La réforme en question ouvre la voie à la citoyenneté pour les près de 11 millions d'immigrants sans papiers qui vivent aux États-Unis, ont déclaré vendredi au Los Angeles Times des militants qui défendent les droits des migrants et qui sont en pourparlers avec le Los Angeles Times. Démocrates pour préparer le plan d'immigration.

Cependant, face à l'avalanche massive de migrants tentant d'atteindre les États-Unis, l'équipe de Biden les a exhortés à s'arrêter et à retourner dans leur pays d'origine, car les frontières américaines leur seront fermées.

Résumé latino-américain, 8 octobre 2021.

La faillite du Liban a été délibérément provoquée par le FMI de Christine Lagarde



Christine Lagarde dirigeait alors le Fonds Monétaire International (FMI)

Selon Le Temps (Suisse), la Banque centrale du Liban savait depuis 2016 que le pays courrait à la faillite [1]. Les informations sensibles ont été masquées par le Fonds monétaire international (FMI) à la demande de Riad Salamé. La catastrophe prévue s'est donc produite.

Le 9 avril 2016, le délégué du FMI pour le Liban, l'Espagnol Alvaro Piris, remettait un rapport intermédiaire au directeur de la Banque centrale du Liban, Riad Salamé. Ce document tirait la sonnette d'alarme. Cependant à la demande de M. Salamé, le FMI en a occulté les 14 pages décisives.

Le FMI était alors dirigé par la Franco-US Christine Lagarde, aujourd'hui présidente de la Banque centrale européenne [2].

Il apparaît donc que la faillite du Liban aurait pu être évitée, mais qu'elle ne l'a pas été du fait de l'alliance complice entre Riad Salamé et le FMI. Ce n'est donc plus simplement une question de mauvaise gestion et de corruption, la faillite du Liban est le fruit d'un complot impliquant les dirigeants du FMI. Seuls quelques initiés, comme Fouad Siniora, ont pu mettre leur fortune à l'abri à temps.

Le Liban débutera en novembre des négociations avec le FMI pour obtenir des moyens de renflouement. Sa délégation sera présidée par le vice-Premier ministre Saadé Chami, un illustre inconnu. Il est censé représenter le PSNS, mais ce parti ne l'a jamais adoubé et le député Assaad Hardane qui l'a désigné a provoqué une scission du parti.

Saadé Chami doit sa carrière à l'ancien Premier ministre Fouad Siniora, lui-même ancien comptable de Rafic Hariri. Il a été… le directeur du Centre de soutien technique du FMI au Moyen-Orient. Il a joué un rôle actif dans l'escamotage du rapport de 2016.

Notes

[1] « EXCLUSIF : La Banque du Liban a censuré un rapport du FMI qui prévoyait le désastre actuel », Antoine Harari et Clément Fayol, Le Temps, 7 octobre 2021.

[2] Voir notre dossier « Christine Lagarde ».

Réseau Voltaire 8 octobre 2021

Directory
Classified
Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ANTIQUES AND COLLECTIBLES

Buying Old Sports Cards. I'm a collector and not a dealer. Buying pre-1980 sports cards. Will buy your entire collection. Steve 508-932-4095.

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION / CAREER TRAINING

TRAIN AT HOME TO DO MEDICAL BILLING! Become a Medical Office Professional online at CTI! Get Trained, Certified & ready to work in months! Call 855-543-6440. The Mission, Program Information and Tuition is located at CareerTechnical.edu/consumer-information. (M-F 8am-6pm ET)

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! (844) 947-0192 (M-F 8am-6pm ET)

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150. FREE shipping. Money back guaranteed! 1-855-579-8907

HEALTH

Drink "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (305) 610-6913 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

Eliminate gutter cleaning forever! LeafFilter, the most advanced debris-blocking gutter protection. Schedule a FREE LeafFilter estimate today. 15% off and 0% financing for those who qualify. PLUS Senior & Military Discounts. Call 1-877-763-2379

HOME IMPROVEMENT

The Generac PWRcell, a solar plus battery storage system. SAVE money, reduce your reliance on the grid, prepare for power outages and power your home. Full installation services available. $0 Down Financing Option. Request a FREE, no obligation, quote today. Call 1-888-871-0194

HOME IMPROVEMENT

Never Pay For Covered Home Repairs Again! Complete Care Home Warranty COVERS ALL MAJOR SYSTEMS AND APPLIANCES. 30 DAY RISK FREE. $200.00 OFF + 2 FREE Months! 866-440-6501

Mes amis, étudiants et prisonniers !



Par Isra Musafer

« Je parle de la liberté qui n'a pas de prix, la liberté qui est elle-même le prix ». Cette citation de Ghassan Kanafani est la première chose qui m'est venue à l'esprit quand j'ai appris que mes collègues et amis avaient été emprisonnés.

En automne 2019, j'ai commencé mon dernier semestre à l'Université de Bir Zeit en Cisjordanie, heureux de rejoindre les classes et anticipant avec joie la cérémonie de ma graduation. Mais les circonstances et parmi elles, l'arrestation de mes amis, ont jeté une ombre sur cette joie.

Hier seulement, je voyais chaque jour mes camarades au campus universitaire et entendais leurs voix, leurs rires et les moqueries qui fusaient de leurs rangs. Les soldats israéliens ont maintenant chassé leurs sourires du campus universitaire, autant dire le soleil qui éclairait nos yeux.

Ils étaient militants et participaient aux élections estudiantines mais les Israéliens, plutôt que de leur dire de façon claire pourquoi ils avaient été arrêtés, leur balançaient pendant les interrogatoires de vagues accusations d'appartenance à des organisations terroristes.

L'amour du pays est-il un crime pour lequel des étudiants universitaires devraient être arrêtés et empêchés de finir leurs études ? Notre nationalité palestinienne est-elle un crime pour lequel nous devons être punis chaque jour ? Nous résistons, aimons la vie et brillons en dépit de nos souffrances. Ainsi va la vie d'un étudiant palestinien quand il est délibérément empêché de vivre sa vie d'étudiant.

Je n'ai pas personnellement vécu les affres de la prison mais j'ai goûté à son amertume à travers ce que m'ont dit mes amis des souffrances physiques et psychologiques qu'ils ont endurées dans les geôles obscures.

L'esprit de résistance

J'entends encore résonner dans le campus les rires de mon ami Hazboun, un gars aussi solide que l'acier, un ami loyal de ses amis. Il était en quatrième année d'ingénierie mécanique.

Pendant les premiers moments de votre arrestation, m'a raconté plus tard Ameer, une peur intense vous envahit, surtout que c'est votre première expérience. Vous n'avez pas l'habitude de d'avoir des armes pointées sur vous et d'être violemment jeté à terre.

Dans ces moments, on est dans l'inconnu et on commence à se poser des questions « suis-je en train de rêver ? Serai-je battu ? Comment devrai-je me comporter quand je serai soumis à des interrogatoires? Un film bourré d'images et de souvenirs se déroule dans votre tête.

Après un temps où vous subissez coups et violences, alors que vous vous sentez submergé, vous décidez de ne pas vous laisser briser. Vous tentez ensuite de vous adapter aux bandeaux et aux menottes en plastique. Vous ne pouvez pas marcher, sauf si un des soldats vous tient et marche avec vous, vous êtes alors envahi d'un grand sentiment de faiblesse et d'impuissance.

Vous êtes jeté dehors dans le froid pendant des heures, et comme tout prisonnier dans la même situation, vous vous sentez de plus en plus faible mais vous faites l'effort de rester calme. Pendant toute la détention, ils tentent de vous isoler et de vous affaiblir et vous souffrez.

Vous essayez de préserver votre esprit de résistance et votre force en vous rappelant des situations où vous avez été fort, en vous rappelant aussi combien vous comptez et êtes aimé par votre famille et vos proches. Un étudiant d'à peine vingt ans, ou tout humain, mérite- t'il de tels tourments ?

Je me rappelle les activités des étudiants ce semestre– là, les élections, le climat démocratique qui régnait à l'université ainsi que le désir des étudiants de choisir leurs représentants devant l'administration de l'université.

La participation des étudiants aux prises de décisions est un de leurs droits, pourquoi alors l'occupation israélienne persécute- t'elle les étudiants quand ils participent à la vie politique de façon légitime ?

J'ai beaucoup d'amis et de collègues toujours derrière les murs des prisons. Ils sont soumis quotidiennement à des mauvais traitements, surtout pendant les interrogatoires qui comportent des tortures morales et physiques.

Interrogatoires brutaux

Q.M était étudiant d'informatique en troisième année quand il a été arrêté le 02 septembre 2019. Il a passé une année et demie en prison en Israël. Comme les autres, il a vécu une dure expérience dès le moment où il a été arrêté.

Il m'a demandé de ne pas utiliser son nom complet à cause des menaces qui pèsent chaque jour sur les étudiants universitaires palestiniens du fait de l'occupation.

Son arrestation s'est déroulée de façon extrêmement choquante : porte de la maison défoncée, hurlements d'ordres et d'injures envahissant la maison, violence, intimidation, immobilisation et coups sur le corps devant sa famille. « Une chose qu'ils m'ont dite et qui est restée gravée dans mon esprit : vous, les Palestiniens n'êtes rien et ne deviendrez jamais des êtres humains. Vous êtes des animaux et nous aimons faire de vous notre gibier. »

Université de Bir Zeit

Q.M m'a décrit la peur et l'angoisse qu'il a vécues pendant les interrogatoires alors que les noms de ses amis et de sa famille étaient utilisés pour le forcer à avouer des choses qu'il n'avait pas faites. « Pendant mon arrestation, au moment où ils me mettaient dans la Jeep militaire, les soldats ont délibérément nommé certaines personnes dont je savais qu'elles n'avaient pas été arrêtées. Ils parlaient d'une opération à laquelle ils pensaient que j'avais participé. Ils ont fait une vidéo d'eux-mêmes dans laquelle ils m'accusaient en hébreu d'avoir fait partie du groupe qui avait fait cette opération » – un piège pour l'amener à une confession– « mais j'ai été capable de comprendre ce dont ils discutaient parce que je connais l'hébreu. J'ai attendu le moment propice pour me défendre. Je leur ai dit que je n'avais rien fait de tout cela parce que je n'avais rien à voir avec tous ces faits.»

Le pire de ce que font subir les Israéliens aux étudiants détenus, aussi bien pendant leur arrestation que dans leur détention, ce sont les atteintes à leur santé psychologique et physique. « Pendant l'enquête, on m'a cassé plusieurs dents et j'avais des douleurs si intenses que je ne pouvais pas manger la nourriture qu'ils me donnaient », raconte Q.M.

Pour ces dents cassées, je n'ai reçu aucun traitement à part une pilule antalgique par jour. Quand je suis sorti de l'interrogatoire, on m'a mené vers une clinique assez misérable et sous-équipée dans laquelle on m'a extrait les dents sans anesthésie.

Amir et Q.M ne sont que deux parmi d'innombrables cas. Le nombre de détenus dans les prisons israéliennes fin mars 2021 était de 4450 comprenant 37 femmes dont 3 étaient des étudiantes. Le nombre d'enfants était de 140.

L'occupation israélienne gâche nos vies d'étudiants en l'encombrant de toutes sortes d'obstacles et surtout, en faisant planer sur nos têtes le risque d'être arrêté à tout moment sans accusation. Tout cela exige l'intervention des organisations pour les droits humains. La voix des étudiants palestiniens doit être entendue. Je suis un étudiant palestinien. J'ai le droit de finir tranquillement mes études et de jouir de la sécurité dans l'enceinte de l'université.

J'ai le droit de dire haut et fort *« je mérite une vie décente et je ne suis pas un chiffre mentionné dans les informations rapportées par les médias »*.

We Are Not Numbers
6 septembre 2021
Traduction: Chronique de Palestine – Najib Aloui
5 octobre 2021

Suite de la page (20)

être taillé sur mesure. Avec lequel il a repris ses fonctions de percussionniste, lead vocaliste et de meneur qu'il partage avec le grandiloquent Dadou Pasquet. Ce qui lui sied bien et l'approuve en vrai complémentaire vocal du légendaire maestro. Une complicité qui va cependant durer le temps d'un nouvel album :" **Pike devan…"** avec : kouraj, ki mele m etc. qui le confortent comme la voix supplémentaire de ''La seule différence". Bien qu'à ce tournant les rapports sont complètement détériorés et, Mondésir est déjà hors circuit dans l'opus : **''Adorasyon"** que Dadou a pris le plaisir d'humecter vocalement en solitaire.

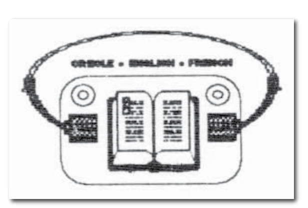
Conséquemment, Yvon n'a pas pris part à l'établissement du groupe au bercail entre les années 1983 et 1985. Qui est l'une des raisons de son désistement de l'orchestre ; une fois au pays s'est bien accommodé du phrasé d'un jeune antillais du nom de Nestor Azerot ; qui s'est inspiré de son timbre éclatant. Permettant ainsi la perpétuation de ses vocalises contagieuses dans la musique du groupe à travers le temps. Puisqu'entretemps, Biassou n'est pas resté inactif et s'est empressé de se réinventer dans d'autres collaborations avec le « Mini All Stars » dans lesquelles il a encore fait preuve d'outrecuidance au gré d'une marque-fabrique vocale qui semble résister aux fluctuations du temps. Ce qui l'a encouragé pour essayer un nouveau come- back dans une initiative qui va faire brièvement des éclats.

En effet, la deuxième demie des années 1980 l'a vu rebondir à travers la formation du groupe « First Class », avec lequel il renoue avec le succès dans l'album : **''Computer"** qui a marqué une brusque ascension de la musique électronique. Auréolé d'un tube inattendu qui a propulsé Biassou une nouvelle fois à l'avant-scène. Dans une œuvre qui a contenu d'autres morceaux comme : **i've been wondering, ede yo, that girl, déesse du mensonge, don't let me down**. Dans une approche musicale conçue pour s'exposer en dehors des frontières linguistiques. Mais, un second opus : **''Déjà programmé"** avec d'autres titres comme : **mwen damou, pilye, first class, happy feeling, konpa swing**, n'a pas eu de réponse. Pour dire que ce projet n'a duré que le temps d'une vogue. Ne laissant d'autre choix à Biassou que de tirer sa révérence.

Bien qu'il n'est pas resté indifférent aux appels des Déjean, Touco Bouzi avec lequel il a mis sa marque dans l'œuvre collective :**" Les rois du konpa"**. Et d'autres associations qui l'ont autorisé de mettre sa voix emballante à contribution. Avant d'entrer dans un long sabbat!







Pleins Feux Sur : Yvon « Biassou » Mondésir (?)

« Un timbre haut-perché »



Yvon « Biassou » Mondésir

Par Ed Rainer Sainvill



L'album « First class » et Yvon Mondésir

Biassou lui-même a fait une soudaine apparition dans l'environnement musical de New-York ; jusqu'à la première partie des années 1970. Après avoir évidemment engrangé des notions musicales bien apprises ; qui lui ont forgé un aura de vocaliste syncrétique et aussi de percussionniste imbu. C'est paré de ces atouts qu'il s'est fait peu à peu découvrir dans des ''jam's sessions" impromptus et des associations précaires qui lui ont permis de se faire repérer. Et subséquemment d'entamer une rentrée remarquée au sein d'un phénoménal « Tabou combo » de New-York. Lequel est alors à sa phase explosive, dans l'œuvre acclamée :" **8e Sacrement".** A travers laquelle Yvon Mondésir vient s'associer à Shoubou et Dadou Pasquet dans un trio vocal inédit en y apportant sa marque personnelle.

De ce fait, pour faire l'offrande de son timbre haut-perché ; infus de diction et de musicalité. Qu'il a aspergé les œuvres consécutives : '' 8th sacrement", avec **edikasyon**, dans laquelle Shoubou s'est fait glouton. Et **''The masters"** dont il a fini par prendre le dessus, en s'attribuant la part du lion, et faire part de sa polyvalence dans : **oh la la, spitfire, t.b.e** et un succulent slow bilingue : l**oneliness**, qu'il a délivré avec toute la finesse d'un ''balladeer". Pourtant, sa collaboration avec les futurs supers stars, sera de courte durée. Avec deux fractions dont les conceptions divergent ; entre les originaux du pays et les insoumis de la diaspora autour de Dadou Pasquet qui voulait muter ailleurs. Ce qui a donné l'opportunité à Biassou pour filer à l'anglaise, à un moment où le navire « Tabou » sombrait en pleine tempête.

En effet, bousculé dans son propre fief par un péril du nom de « Skah-Shah », le « Tabou » a frolé le pire. Ce que ses membres n'ont pas pardonné à Mondésir de leur avoir laissé en plein désarroi. Alors que Dadou a pris la peine de travailler avec Elysée, avant de sceller son départ. Ce qui a fait que le nom de Biassou soit rarement évoqué dans les morceaux qui font référence aux artistes anciens et restants du groupe. En tout cas, c'est Dadou que Biassou a fini par rallier dans les premières explorations du « Magnum Band » ; entre ruptures et retrouvailles. Puisqu'il est déjà aux abonnés absents à la sortie de l'album liminaire du groupe :" **Expérience"**, dont Fung Cap en est le chanteur original ;(alors que Dadou y demeurera la voix indispensable). Pendant que Biassou qui s'est avéré la marque ampliative, est revenu pour un ''encore" à la place laissée vacante par Essud Fung-Cap.

En s'illustrant avec prépondérance dès le second album d'un **''big band"** en vitesse de croisière. C'est donc :**''Jehovah"** avec : chante lanmou, Ayiti elat, qui ont permis sa réintroduction au sein d'un ensemble pour lequel il semble

suite à la page(19)